Journal Officiel du District Artois N°835bis du mercredi 31 mai 2023

HEBDO FOOT ARTOIS

Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les clubs du District Artois de Football sont invités à assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra le :

Vendredi 16 juin 2023 à 18 heures 30

Salle le Thotem
104 Rue de l'Abbé Delepine
6290 GONNEHEM

***

Le pointage des clubs s'effectuera de 17 heures 30 à 18 heures
au-delà il ne sera plus possible de remettre le matériel de vote.

Les dirigeants sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité et de leur licence (obligatoires) et de la LETTRE portant le code-barres en vue des votes électroniques

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

1) **Emargement de 17 heures 30 à 18 heures**
2) **Accueil et ouverture de l'Assemblée Générale par Evelyne BAUDUIN – Présidente du District Artois**
3) **Intervention de Monsieur Bernard DELELIS – Maire de GONNEHEM**
4) **Intervention de Monsieur Eric CHAPPE – Président de GONNEHEM**
5) **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2022 paru sur l'hebdo foot n° 835bis du jeudi 31 mai 2023**
6) **Modifications aux Règlements Généraux**
7) **Présentation et examen des Vœux**
8) **Nomination d'un commissaire aux comptes**
9) **Remise des trophées aux champions**
10) **Allocution des personnalités**
11) **Remise d'une dotation aux clubs**
12) **Clôture et Pot de l'Amitié**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
22 octobre 2022 à MAROEUIL

Parution du mercredi 31 mai 2023

ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 22 OCTOBRE 2022

MAROEUIL

Clubs présents : ST. BETHUNOIS - ST. HENINOIS - U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE - U.S.A. LIEVIN - U.S. NOEUXOISE - LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGNY - R. C. LENS - U.S. ST POL S/TERNOISE - S.C. PRO PATRIA WINGLES - ET.S. BULLY LES MINES - ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES - U.S. ROUVROY - AVT G. GRENAY - A.S. STE BARBE OIGNIES - R.C. SAINS EN GOHELLE - AM.C. NOYELLES GODAULT - J. FRANCE MAZINGARBE - U.S. RUCH CARVIN - E.C. MAZINGARBE - U.S. VIMY - U.S. IZEL LES EQUERCHIN - F.C.ESPE. LA BASSEE - S. PERNES EN ARTOIS - S.C. FOUQUIEROIS - ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL - AM. ANCIENS ELEVES DOURGES - U.S. ABLAIN ST NAZAIRE - AM.S. COURRIEROISE - ET.S. LABEUVRIERE - U.S. NOYELLES S/LENS - AM.S. DE BEAURAINS - E.S. LAVENTIE - A.S. LOISONNAISE - U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE - AM.S. LENSOISE - ASPTT ARRAS - U.S. LAPUGNOY - U.S. BILLY BERCLAU - U.S. BEUVRY - ET.S. ANGRES - U.S. ANNEZIN - E. DE VENDIN LE VIEIL - C.S. DIANA LIEVIN - U.S. VERMELOISE - E.S. DE ROEUX - S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS - U.S. OUVRIERE LENS - U.S. HESDIGNEUL - F.C. SERVINS VERDREL - ET.S. ANZIN ST AUBIN - A.S. FREVENTINE - U.S. CHEMINOTS AVION - O.S.C. DE VITRY - U.S. LESTREM - J.S. ECOURT ST QUENTIN - ET.S. STE CATHERINE - A.S. BAILLEUL SIRE BERTHOULT - U.S. HOUDAIN - F.C.AM.LAIQ. HINGES - C.OUV.S. MARLES LOZINGHEM - F.C. HERSIN - A.S. AUCHY LES MINES - ESP.S. HAILLICOURT - A.J. DE NEUVILLE - U.S. OUVRIERE DROCOURT - F.C. DAINVILLOIS - J. FRANCE - GUARBECQUE - A.S. MAROEUILLOISE - C.S. HABARQUOIS - U.S. CROISILLES - U.S. GONNEHEM BUSNETTE - AV.S. PONT A VENDIN - ET.S. ALLOUAGNE - A.EDUC.POP. VERDREL - R.C. LABOURSE - F.C. ANNAY - F.C. CITE - CALONNE RICOUART - ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FEUCHY - ET.S. OURTON - F.C. BOUVIGNY BOYEFFLES - ENT. VERQUIN BETHUNE - J.S. ACHIET LE PETIT - DYNAMO FOSSE 4 CARVIN - F.C. CUINCHY - U.S. DE RIVIERE - F.C. TILLOY LES MOFFLAINES - ENT.S. BOIS BERNARD ACHEVILLE - U.S. PAS EN ARTOIS - U.S. MONCHY AU BOIS - A.S.C. CAMBLAIN L'ABBE - A.S. NOYELLES LES VERMELLES - U.S. MONCHY BRETON - A. S. LYSSOIS - A. S. BONNIERES HOUVIN - A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOISE - U.A.S. HARNES - A. JEUNESSE DE RUITZ - U.S. BOUBERS – CONCHY - BERNEVILLE A.S. - ARRAS F.A. - ENT.S. VAL SENSEE - SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN - THELUS FOOTBALL CLUB - VENDIN OLYMPIQUE - U. S. GRENAY - O. S. ANNEQUIN - F. C. LILLERS - HEUCHIN LISBOURG UNION SPORTIVE - NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S. - ENT. S. AGNY - A. F. C. LOISIRS LIEBAUT - BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S. - SERVINS FUTSAL ACADEMIE - HERSIN-COUPIGNY FUTSAL CLUB - ATREBATE FOOTBALL CLUB - F. C. DE GIVENCHY-EN-GOHELLE - RAYA ESSARS FUTSAL - AM. S. DE TINCQUIZEL - NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB - OLYMPIQUE ARRAS FOOTBALL - AUCHEL F. C. - ET. S. FICHEUX - OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS - FUTSAL CLUB SAINT-VENANTAIS - GIVENCHY FUTSAL - F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT - UNION FÉMININE DE L'ARTOIS - BEUVRY TIGERS LENS FUTSAL CREWS - COURCELLES FUTSAL ACADEMIE - FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT

Clubs absents : A.S. BARLIN - CLUB SPORTIF AVIONNAIS - U.S. BIACHOISE - A.S. SALOME - EST. CALONNE LIEVIN - U.S. COURCELLOISE - MONTIGNY EN GOHELLE F.C. - U.S. ARLEUX - U.S. MAISNILOISE - O. HENINOIS - A.S. BREBIEROISE - MEURCHIN U.S. OLYMPIQUE - F.C. LA ROUPIE

ISBERGUES - E.S. D'ELEU - F.C. ESTEVELLES - DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE - AM.S. SAILLY LABOURSE - LES INTREPIDES NORRENT FONTES - O.C. COJEUL - ET.S. HAISNES - LA RENAISSANCE ESTREE BLANCHE - F.C. RICHEBOURG - A.S. ROCLINCOURT - A.S. VENDIN 2000 - TORTEQUESNE F. C. - ENT.S. THIENNES - O. LIEVIN - U.S. HAM EN ARTOIS - U.S. DE MONDICOURT - QUIERY LA MOTTE A.S. - LA COUTURE F.C. - F.C. DE BEAUMONT - ANNEZIN AM. LAIQ ANCIENS ELEVES ET AMIS DE L'ECOLE - ENT. S. DOUVRIN - BARLIN FUTSAL CLUB - VERQUIGNEUL F. C. - FUTSAL CLUB DOURGES - S. C. ARTESIEN - A. F. C. LIBERCOURTOIS - F. C. DES HAUTS LENS - A. S. AVION FUTSAL - LIBERCOURT FUTSAL - NOYELLES GODAULT FUTSAL - AV. OUVRIER S. C. SALLAUMINES - VERQUIGNEUL DEVILS FUTSAL CLUB - AS-S-RESEAU-CORPO-BRUAY - RACING CLUB CALONNE-RICOUART - UNION FOOTBALL CLUB DE LENS - A. S. COURCELLES DE FUTSAL - ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS D'ARRAS - VALHUON F. C. - MELTING SPORT - SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BERLETTE ASSOCIATION - LENS UNITED FUTSAL CLUB - F. C. CHARCOT - SERVINS LES COLLINES DE L'ARTOIS GROUP. JEUNES - A.S. BASSEENNE DE FUTSAL - A. S. KENNEDY HENIN BEAUMONT - SPORTING DETENTE CLUB LENSOIS

Clubs représentés : A. ANCIENS ELEVES EVIN MALMAISON - OM. AIRE S/ LA LYS - O. DE BURBURE - AM. ANCIENS ELEVES AIX NOULETTE - C.S.AM.LAIQ. SOUCHEZ - A.S. VIOLAINOISE - UNION CLUBS DIVIONNAIS - R.C. LOCON 2000 - F.C. CAMBLAIN CHATELAIN - U.S. CROISETTE - F.C. MERICOURT - F.C. BUSNES - SAINT VENANT FUTSAL - A. J. ARTOIS - J. S. BOURECQUOISE - R.C. VAUDRICOURT KENNEDY - PONT A VENDIN FUTSAL - A. S. DE CAUCHY A LA TOUR - VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 - FUTSAL C. BETHUNOIS - A. F. L. EPINOY CARVIN

« Mesdames, Messieurs,
Messieurs les adjoints au Maire,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,
Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens à m'excuser auprès des celles et ceux que je n'ai pas pu saluer

Je vous remercie de votre présence ce matin, malgré vos contraintes liées à la vie privée ou professionnelle ou encore celles découlant de votre implication dans vos clubs respectifs, car je n'oublie pas que vous avez des matchs à préparer cet après-midi et même demain.

Permettez-moi de vous présenter les personnalités ici présentes que j'ai plaisir à accueillir :

- **Monsieur Jean Paul DELATTRE** – Premier adjoint au Maire de MAROEUIL, en charge de l'entretien des bâtiments publics et des petits travaux
- **Monsieur Aldo BALESTRA** 3ème adjoint au Maire, en charge des affaires financières, de l'urbanisme, des grands travaux et du sport, qui représente Monsieur Jean-Marie TRUFFIER, **Maire de Maroeuil**, retenu par ailleurs.
- **Monsieur Eric LESSART** – Président du club de MAROEUIL que je remercie pour son investissement et celui de son équipe de dirigeants pour l'aide apportée à l'organisation de cette assemblée générale.

Merci à la commune de **MAROEUIL** pour le prêt de cette magnifique salle.

- **Cédric BETTREMIEUX** – Président de la Ligue des Hauts de France qui représente Monsieur **NOLORGUES**, Président de la Ligue du Football Amateur.
- **Monsieur Jean Louis GAMELIN**, notre Président d'Honneur
- **Monsieur Richard RATAJCZAK** notre Secrétaire Général
- **Daniel SION** notre Trésorier,
- Monsieur le commissaire aux comptes qui vient d'arriver, **Monsieur FROISSART**

Et puis dans la salle, je vois nos amis Présidents de District :

- **Pascal TRANQUILLE** de la Somme,
- **Claude COQUEMA** du District de l'Oise,
- **Jean Michel HENON** qui représente la Côte d'Opale, Monsieur Franck PORET n'ayant malheureusement pas pu se déplacer aujourd'hui.

- **Monsieur Gérard PICQUE** Trésorier de la Ligue et représentant le District Escaut.
- **Monsieur Fernand DUCHAUSSOY** – Président d'honneur de la Ligue

Nos Partenaires Monsieur **Hervé CIESIESLKI** du Crédit Agricole et **Daniel GAJNY** de DG BURO.

Et tous mes amis du **Comité Directeur**, ils sont nombreux et venus en nombre aujourd'hui, je vous remercie de participer aujourd'hui à cette AG.

Se sont excusés pour cette Assemblée Générale :

- **Monsieur Jean-Claude LEROY** – Président du Conseil Départemental ;
- **Monsieur Vincent NOLORGUES** – Président de la LFA
- **Monsieur Ludovic LOCQUET** - Vice-Président du Conseil Départemental
- **Monsieur Bruno PIECKOWIAK** – Président du Comité Départemental Olympique et Sportif.
- **Madame Hélène HANNOIR** des services départementaux de l'Education Nationale
- **Georges FLOURET** ancien Président de la Côte d'Opale, Président d'Honneur de la Côte d'Opale,

- **Franck PORET** qui s'est excusé, il a eu malheureusement cette semaine un membre de son Comité Directeur qui est décédé, il est énormément touché et ça se comprend,
- **Pascal PODEVIN** qui organise aujourd'hui la journée régionale de l'arbitrage,
- **Jean Marie BECRET** Vice-Président de la Ligue et également de l'Aisne et qui est à la journée de l'arbitrage.
- **Pauline BLONDEAU** qui s'est excusée et représentée par **Luc LAFORGE** qui n'est pas encore arrivé mais il m'avait prévenu qu'il serait en retard, donc il nous rejoindra tout à l'heure.

Avant de passer à l'ordre du jour, je souhaite que nous observions tous ensemble quelques instants de recueillement en mémoire de toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté et qui ont œuvré pour le football. Nous avons également une pensée pour leurs proches touchés par la douleur et le chagrin et nous leur assurons de notre soutien dans ces pénibles circonstances.
Si vous voulez bien vous lever.

Minute de silence

Merci, merci pour eux.

Merci également à nos différents partenaires institutionnels et privés, donc la **Fédération Française de Football** ; le **Conseil Départemental**, la **Ligue des Hauts de France**, le **Crédit Agricole Nord de France**, **TAFF équipements**, **Monsieur Daniel GAJNY** de DG BURO, **le FIVE** pour leur soutien tout au long de l'année pour nous permettre de financer et d'organiser différentes opérations.

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'apportent leur expérience et leur soutien :
- Les membres du **Comité Directeur**
- Les membres des **Commissions** pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien même si bien souvent, ils sont critiqués. Il faut savoir quand même que nous sommes tous bénévoles, comme vous en club.
- L'équipe administrative et technique du District : **Sylvie, Barbara, Patricia, Valérie, Antoine, Makhloufi, Abdelkarim, Robin** et **Valentin**.

Un grand merci à tous mais aussi à vous les bénévoles, qui dans l'ombre apportent leur pierre à l'édifice.

Merci également aux **éducateurs** et aux **arbitres.**

On ne peut pas tous les nommer.

Je vais aborder quelques points d'actualités qui me paraissent importants et qui impacteront notre quotidien dans les semaines à venir.

La violence, les incivilités et les réseaux sociaux.

D'une façon générale, la rentrée s'est bien déroulée. Nous constatons malheureusement depuis une recrudescence d'incivilités sur les terrains et sur les réseaux sociaux sur lesquels il est facile de se défouler : il n'y personne en face.

Des sanctions disciplinaires seront prises, nous ne pouvons laisser passer toutes ces insultes et incivilités sans rien faire.
Aussi, au-delà de la diligence dont feront preuve, en particulier la commission de Discipline, puisque c'est elle qui peut sanctionner, nous appelons à la responsabilité de chacun pour qu'un effort soit fait. Tous, Présidents, Educateurs, Parents, tout le monde doit faire un effort.

Pour votre information, sachez que le 4 octobre, une convention a été signée entre le **Procureur de la République près le Tribunal judiciaire d'ARRAS et l'UNAF**, relative aux traitements et aux signalements aux infractions commis à l'encontre des arbitres de football.
Ç'est d'une très grande importance, puisqu'il y a déjà des dossiers qui sont remontés.

Les licences et les licenciés

La Ligue s'est montrée très performante cette saison, dans la procédure de délivrance des licences, personne ne dira le contraire.
Les renouvellements et changements de clubs sont traités pratiquement au jour le jour, quant aux nouvelles licences elles sont délivrées sous 8 jours.

Concernant nos effectifs au District Artois, nous avons enregistré hier, 35 103 licenciés contre 34 391 l'an dernier à la même date, soit une légère augmentation par rapport à l'année dernière, environ 2%.

Au niveau du nombre d'équipes, globalement, le nombre d'équipes engagées est également en légère augmentation.

Foot animation

Nous sommes en début de saison, toutes les rentrées du foot ont été organisées hormis la rentrée des U6 à U13 féminines à cause de la pénurie des carburants mais elles ont quand même rassemblé **4 385 enfants.** C'est dire qu'au niveau des enfants, au niveau du foot animation ça tourne bien quand même.
Il y a **218 équipes U11**, **260 en U9**, **140 équipes en U7**, **10 équipes en U16 Féminines**, **21 équipes en Futsal**, avec cette saison une rentrée du **futsal**.

Les réunions de secteurs

5 réunions de secteurs ont été organisées.
Il y a eu sur les **5** réunions de secteurs, avec la présence de **170 clubs**, c'est quand même bien et **199 éducateurs**.

Le football des jeunes

Nous en sommes à la 3eme journée de brassage, le brassage continue.

Le Futsal

Félicitations aux clubs de **BETHUNE FUTSAL** et **AVION FUTSAL** qui ont représenté dignement le District Artois lors de la phase finale de la **COPPA COCA COLA** en se classant respectivement 6eme en féminines et 3eme chez les garçons.
BRAVO à l'ensemble des joueurs et joueuses et à l'encadrement technique pour leur performance.

Clin d'œil et félicitations

Je vais appeler **Hervé CIESIELSKI** du **Crédit Agricole** qui va me rejoindre dans quelques petites minutes pour un petit clin d'œil et des félicitations également à **AUCHY les MINES** qui facilite l'intégration des jeunes sourds au sein de son club.

Je vais lui laisser la parole.

Intervention d'Hervé CIESIELSKI :

Bonjour à tous, ce n'était pas prévu aussi tôt, je ne m'y attendais pas mais tout simplement pour parler de **l'AS AUCHY les MINES**.
Est-ce qu'ils sont là ? est-ce que le Président est là ? Est qu'il peut se lever pour que je l'identifie. Voila ! Vous savez de quoi je parle, vous avez une équipe de 16 – 30 ans qui a été récompensée il y a 2 jours exactement pour un projet qui s'appelle « un projet pour les 16-30 ANS ».
Donc on met à l'honneur des jeunes qui ont des projets sociétaux et environnementaux, et en l'occurrence le club **d'AUCHY les MINES** a intégré dans son effectif Seniors, vraiment équipe Seniors et pas équipe (b), 3 jeunes sourds et malentendants. Ils sont intégrés pour toute la saison et je pense qu'il y a un titulaire en équipe (a) aujourd'hui et 2 qui jouent en équipe (b), donc ce que j'ai cru comprendre c'est que changeait les habitudes prises autour de soi puisqu'il y a des choses qu'ils n'entendent pas sur le terrain et que ça avait un impact positif sur les équipiers.
Donc voilà, c'était notre coup de cœur au **Crédit Agricole**. Ils sont repartis avec un chèque de **2 500 euros**, ce qui n'est pas négligeable quand on est des petits clubs.
Je vous invite, si vous avez des projets sur les **16-30 ans** l'année prochaine, à présenter un dossier, il y avait **110 concurrents**, **27 000 votes** sur la **Voix du Nord**, parce que c'est un projet qui est soutenu aussi par **la Voix du Nord**.
Donc voilà, je vous lance une petite idée, c'est un moyen comme un autre de se faire connaitre et de rentrer un petit peu d'argent dans les caisses tout en ayant un acte symbolique pour la société.

Voilà, je vous remercie.

Merci beaucoup **Hervé**. »

Nous allons parler un peu de technique

Les centres de perfectionnement : il y a eu 2 centres de perfectionnement spécifiques **« gardien de but »** garçons et filles qui ont été réalisés depuis le début de saison et 1 centre de perfectionnement U12 féminines.
Animés par **Makhloufi** et **Abdel** pour les féminines.

Les détections ont effectivement aussi démarré ainsi que les **modules de formation éducateurs.** Ne reste plus que les formations dirigeants à mettre en place, mais ça va arriver.

A ce sujet, je remercie les clubs qui nous prêtent leurs installations sur toutes les détections, centres de perfectionnements, formations tous ceux qui prêtent, effectivement leurs installations.
Ils seront récompensés en début d'année prochaine puisque l'on a cette habitude de récompenser les clubs qui nous accueillent tout au long de l'année.

L'accompagnement et la structuration des clubs

J'y reviens sans arrêt, mais je trouve que c'est vraiment important. Une nouvelle campagne de sensibilisation a commencé afin de suivre les **15 clubs** du District possédant 1 ou plusieurs des 3 labels : **label jeunes, label féminins, label futsal**.

La saison dernière ont été récompensés en **label jeunes FFF – Crédit agricole** les clubs suivants :

- **NOEUX-les-MINES** Label Elite
- **OLYMPIQUE LIEVIN :** Label Excellence
- **US ROUVROY – ES ANZIN et OLYMPIQUE LA COMTE :** Label Espoirs

En **label FFF – Crédit Agricole Féminines** :

- **US BEUVRY – US VERMELLES – FC DAINVILLE – OLYMPIQUE LIEVIN – FC LILLERS – FCF HENIN** ont obtenu **le label Argent**
- **ES ANZIN – OLYMPIQUE LA COMTE** - **UFA** ont obtenu le **Label Bronze**.

En ce qui concerne le **label FFF – Crédit Agricole Futsal** :

- **BETHUNE FUTSAL** a obtenu le **label Or**.

Mais l'accompagnement ne concerne pas que le **label**. Certains clubs ont pu bénéficier de l'accompagnement du District l'année dernière **31 clubs** ont été accompagnés par **Makhloufi**, **Antoine**, **Abdel** et **la Commission « suivi des clubs » La commission PEF Accompagnement** vous propose de faire un autodiagnostic.
Je vous rappelle que c'est une démarche volontaire, qui ne vous engage à rien mais par contre, vous pouvez connaitre vos points forts mais aussi les axes de progression et ainsi construire votre projet club tourné vers l'avenir pour les saisons à venir.
Quoi de mieux que cet outil pour avoir une vue d'ensemble de son club et les perspectives que vous pouvez construire afin de maintenir la dynamique dans votre club et répondre aux besoins du pratiquant.
Alors, n'hésitez pas à solliciter nos techniciens et également, n'oubliez pas nos référents secteur.
Maintenant vous les connaissez, je sais que certains d'entre vous les contactent régulièrement donc n'hésitez pas à faire appel à eux ils sont plus proches de vous. Après vous pouvez également faire appel directement au District.

Les nouvelles pratiques

Vous avez pu voir tout à l'heure une vidéo qui tournait en boucle en attendant le début de l'Assemblée.
Le **District Artois** continue le développement des nouvelles pratiques et accompagnera les clubs qui désirent créer une section loisir à travers les initiations.
On les accompagne, par exemple sur le **Fitfoot** sur **6 séances**.

N'oublions pas non plus le **Fun Foot Tour** qui sensibilise aux nouvelles pratiques donc le **Fitfoot** je viens d'en parler, **le Foot 5**, **Le Beach**, **le Footgolf**, le **Futnet**, **le Foot en marchant**.
Il est sûr, que dans un club, on ne peut pas mettre en place toutes ces pratiques mais je vous encourage vivement à en mettre en place, au moins une. Ça vous amène des nouveaux pratiquants et quelques fois des nouveaux dirigeants.
Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher **d'Antoine** et de **Valentin LIMA**, notre nouveau service civique. D'ailleurs je vais lui demander de me rejoindre afin qu'il se présente
Il ne fait pas que les nouvelles pratiques.
Valentin, tu peux te présenter ?

« Bonjour à tous, je m'appelle **Valentin LIMA**,
Je viens d'un petit village à côté de **DOUAI**, je viens d'arriver en service civique, il y a environ trois semaines pour développer toutes les pratiques du foot loisir mais aussi sur le **PEF**.
Voilà, donc si vous avez besoin de renseignements, ou quoique ce soit, vous pouvez me contacter.
Merci ».

Merci **Valentin**.

Il s'occupe également du **Programme Educatif Fédéral**. Je pense qu'il viendra aussi sur les plateaux U7 – U9 pour proposer des ateliers.

Programme Educatif Fédéral

N'oubliez pas non plus de formaliser vos actions et de nous les adresser, afin de participer au concours **« Prêts pour le PEF »**, spécifique au District Artois qui rencontre un beau succès avec le **Crédit Agricole** comme partenaire principal dans ce projet, mais également au concours **National PEF**

Le Protocole Artois

Nous allons le relancer mais je ne vais pas vous en dire plus, **Richard** vous en parlera tout à l'heure dans les informations.

Le carton Vert

On a fait tourner en boucle une vidéo sur le **« carton vert »** que vous avez pu voir. Nous faisons un test cette année, on le met en place pour cette année sur les compétitions **U13** en lien avec la **FFF**.
Il s'agit d'une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur les terrains afin d'encourager les bons comportements ça pourra peut-être éviter certaines incivilités.
L'attribution du carton vert n'est pas une obligation non plus, 3 cartons verts au maximum peuvent être délivrés par match : 1 par joueur ou joueuse par équipe et 1 par l'arbitre.
L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le ou les bénéficiaire(s) ainsi que la valeur prônée, donc les valeurs c'est, elles sont chères à **Louis DARTOIS**, le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité. Et puis à la fin de saison la **Ligue du Foot Amateur** notera chaque lauréat. En plus, nous avons convenu avec notre partenaire, le **Crédit Agricole** d'attribuer une récompense supplémentaire aux lauréats, comme ça ils n'auront pas besoin d'attendre la fin de saison pour obtenir quelque chose.

Les Bons NIKE FFF

Je voulais parler un peu des bon **NIKE-FFF**, parce qu'à ce jour **57 clubs** n'ont pas encore fait leur demande sur la plateforme foot amateur pour obtenir leur dotation. Je trouve ça désolant après on peut en parler, si vous avez des soucis vous pouvez venir me voir à la fin de l'Assemblée, on pourra peut-être solutionner certains problèmes.

Cartes Carburant :

Toujours au niveau des aides qui sont données par la **Fédération**, les cartes carburant mais je pense qu'elles sont toutes arrivées dans vos clubs et en fonction du nombre de licenciés jeunes, vous avez droit entre **2 et 8 bons de 50 euros**, c'est toujours plaisant, surtout en cette période.

Dispositif « Toutes Foot »

Dans les dispositifs qui peuvent éventuellement vous faire obtenir des subventions ou des aides, il y a le nouveau dispositif **« Toutes Foot »** qui vise à développer la pratique **Féminines**, qui est en place, vous pouvez retrouver les informations sur le site du District.
C'est pour développer la pratique féminine et renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions.
Donc n'hésitez pas à faire les dossiers vous avez jusqu'au 16 décembre pour déposer vos projets au District.

Trophée Philippe SEGUIN

Vous avez un autre projet également, c'est le trophée **Philippe SEGUIN**, **Fond d'action** du football.
Chaque année, au District Artois, nous avons pratiquement un club qui est récompensé au niveau National, donc n'hésitez pas également à faire ce projet.
Pour rappel, c'est une opération qui est ouverte à l'ensemble des clubs amateurs et dont l'objectif est de détecter, valoriser et promouvoir les actions citoyennes déjà mises en place.

On vient de parler **d'AUCHY**, ça pourrait rentrer dans le cadre de ce dispositif.
Bon, il y a **4 catégories** qui sont disponibles : **l'éducation et la citoyenneté** - **la mixité et la diversité** – **la solidarité et l'inclusion** – **la santé et l'environnement**.
Pour ce dispositif, la date limite est fixée au 12 décembre 2022.

Guide du Dirigeant

Une dernière nouveauté, au niveau du District, qui sera mise en place dès la semaine prochaine, c'est le guide du Dirigeant, donc on vous a remis un petit flyer à votre arrivée avec un QR Code.
En scannant le QR Code vous arrivez directement sur le site du District et vous aurez accès à des fiches pratiques d'aide.

Je vais en terminer là en vous informant que le centenaire du District étant terminé nous reviendrons comme auparavant à une seule assemblée générale par saison, sauf événement exceptionnel qui devrait nous obliger à en faire une deuxième.

Donc, je vous souhaite une bonne Assemblée et puis je vais passer maintenant la parole à **Monsieur LESSART** – **Président de l'AS MAROEUIL**.

Merci beaucoup.

Intervention de Monsieur LESSART

« Bonjour, forcément soyez un peu indulgent, parce que forcément, Je n'ai pas l'habitude de parler à autant de personnes.

Monsieur le Président de la LFHF, **Madame la Présidente**, **Mesdames Messieurs les Présidents de club**, **chers bénévoles**.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui dans notre beau village de **MAROEUIL**, il fait beau, vous êtes aujourd'hui dans un très beau village.
Nous sommes donc dans la salle des 3 Rivières, je la découvre un peu comme vous, car elle a été construite très récemment, c'est-à-dire en 2020.

Quand vous venez à **MAROEUIL**, il y a 3 choses à savoir :

- Le nom l'église : Sainte Bertille - Nom porté par la sainte qui a permis à des pèlerins du Moyen Age de retrouver la vue.
- Il y a une expression patoisante qu'il faut connaitre, c'est « si t'es pas de Mareu t'es monte pas en carette »
- et enfin, il y a une troisième chose qu'il faut connaitre : Pourquoi les 3 rivières ?. C'est parce que le village est traversé par 3 rivières : la Scarpe, le Gy et le Ru.

Voilà, vous savez tout, vous êtes donc tous et toutes un peu Marœuillois, alors bienvenue chez vous !!!!

Au mois de juillet, je reçois un appel de l'infatigable **Jean DENEUVILLE**, il m'a dérangé pendant mes vacances, mes congés, mais c'est avec plaisir que j'ai pris son coup de téléphone, il m'a fait part de la volonté du District Artois, d'organiser **l'Assemblée Générale** dans la l'Arrageois. Forcément, il ne pouvait pas mieux tomber !!! Il était évident pour moi, nouveau Président, puisque j'ai été nommé Président en juin, mais aussi pour la Mairie, que cette assemblée puisse se passer effectivement à **MAROEUIL** parce qu'il y a une valeur extrêmement symbolique pour **l'AS Maroeuil**, puisque notre club aura 100 ans l'année prochaine.

C'est un club qui a été créé en 1923, donc l'année prochaine en 2023, si je compte bien, on aura 100 ans.
Alors, est-ce que c'est long ou pas long, j'ai essayé de voir effectivement si cette longévité est honorable ou pas ? Je pense qu'elle l'est. A titre comparatif le FC LIVERPOOL a été créé en 1892 le PSG créé en 1970…. Donc je me suis dit que c'est quand même un évènement important et

qu'effectivement avoir 100 ans aujourd'hui pour un club, ça se fête. Bien sûr j'ai comparé l'AS **MAROEUIL** à LIVERPOOL et PSG, forcément, je m'arrêterai là pour la comparaison.

Vous êtes au village et au village on a les pieds dans les bottes et les bottes bien accrochées sur le terrain, donc en effet, notre club sera centenaire l'année prochaine.

Votre venue Messieurs, Mesdames est l'occasion de mettre en lumière la longévité d'un club amateur !! et des personnes qui de près ou de loin se sont relayées au fil des décennies pour construire la pérennité d'un club de village…. J'avais pensé tous les inviter mais vous êtes venus trop nombreux, donc j'ai reculé. Il aurait fallu, je pense, construire 3 salles des 3 rivières mais je pense que le budget communal ne pouvait le faire.

En tant que Président et accompagné de mes plus fidèles bénévoles, qui vous ont servi le jus d'orange, le café, on les remercie d'ailleurs, nous nous ferons les réflecteurs de cette mise ne lumière. Et au nom de tous ces bénévoles, nous vous remercions une nouvelle fois de votre présence ici à **MAROEUIL**.

Alors, comment va cette vieille dame de 100 ans. Alors **l'AS MAROEUIL**, c'est aujourd'hui environ **160 licenciés**, répartis dans **7 catégories**, dont l'équipe fanion joue en **Division 3.**
Cette vieille dame qui veut continuer à vivre, elle a des projets : monter de division et créer une catégorie U14/U15 pour relancer la dynamique de la formation.

Un de nos principaux projet extra sportif forcément, c'est d'organiser une fête pour nos 100 ans qui sera organisée le **24 juin** l'année prochaine afin que chaque ancien joueur qui a joué il y a 10 ans, 20 ans, 30 ans puisse venir se remémorer des bons moments passés autour des terrains de foot.

Alors on a repéré effectivement, un joueur qui a joué à **MAROEUIL**, qui est présent dans la salle, parce que, je voulais vraiment qu'il soit là, c'est vraiment symbolique. Hé bien c'est **Marc PETIT**, à qui je vais demander de se lever. **Marc PETIT**, a aujourd'hui 89 ans.
Il a commencé à jouer au football à 17 ans, il est donc né en 1933 et signe sa première licence au District en 1950. Ça ne nous rajeunit pas !!

Alors **Marc** a un surnom : il s'appelle **Marco VAN BASTEN**.

J'ai interrogé, pour essayer de comprendre, c'était quoi le football en 1950 ?
Je vais résumer un peu son propos : avant de commencer à jouer on enlevait les bruns des vaches car le terrain c'était une pâture prêtée par **Louis FINET – Président du club**. On se lavait dans une bassine d'eau froide en plein hiver, on se déshabillait dans la chambre de Simone, la femme du Président, on montait même sur le lit, les déplacements se faisaient à vélo. De mémoire, le plus long c'est **FREVENT** ; je vous laisse mesurer l'effort physique réalisé avant match.
Ensuite les déplacements étaient un peu plus faciles parce que nous avons la chance d'avoir ici une brasserie tenue par **Marcel CUISINIER** – et **Marcel** prêtait son camion, qui servait pour livrer la bière dans toute la région, le dimanche pour pouvoir faire les déplacements. Que de chemin parcouru…

Quand j'y réfléchis, pas tant que cela en fait, la gestion d'un club de sport au quotidien se fait toujours par et grâce à la bonne volonté des bénévoles, si **Marcel** prêtait son camion à l'époque, aujourd'hui c'est **Michel** qui gère la laverie.

Pourquoi cet investissement, pourquoi devenir bénévole ? Pourquoi s'occuper d'un club de foot ? Avec toutes les problématiques que Madame la Présidente a évoqué. Je ne vais pas répondre à votre place, je pense qu'on a tous nos motivations.

Pour ma part et je finirai là-dessus, je pense que j'ai été un peu long, j'ai conscience que j'ai pu pratiquer enfant ce sport enivrant qu'est le football grâce à des bénévoles et je veux juste essayer de rendre aux enfants d'aujourd'hui, ce que l'on m'a offert hier.

Merci de m'avoir écouté. ***« Allez MAROEUIL ».***

Merci **Monsieur LESSART**.

Avant de poursuivre nos travaux, je vais demander à **Sylvie**, si le quorum est atteint ?

Intervention de Sylvie PAYAGE :

Bonjour à toutes et à tous,

Donc, **151 clubs sont présents ou représentés**, nous avons donc **1 236 voix sur 1 557** et **71,9%** des **clubs représentés.**
Par conséquent, le **quorum est atteint**.

Merci **Sylvie**.

Donc, le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Artois étant atteint, **l'Assemblée Générale** des clubs du District Artois de Football peut valablement délibérer, je déclare donc ouverte **l'Assemblée Générale des clubs de l'Artois.**

Mais avant de poursuivre, nous allons tester le fonctionnement des boitiers et **Sylvie** va nous donner quelques précisions sur l'utilisation des boitiers.

Donc au moment des émargements on vous a distribué des boitiers de vote sur lesquels on a enregistré le nombre de voix correspondant à votre nombre de licenciés ainsi que les pouvoirs si vous en aviez. Ce boitier permet de voter directement de votre place, le dépouillement est instantané à l'issue de l'opération, ce qui facilite les choses.
Pour chaque interrogation, il vous suffit de sélectionner la touche du clavier correspondant à votre choix. Vous avez **20 secondes** pour manifester votre sélection, un compteur vous indique les secondes restantes. Donc, si vous votez en dehors de ses 20 secondes, votre vote ne sera pas pris en compte.
Durant cette période, si vous désirez modifier votre choix, il vous suffit de sélectionner la touche correspondante. C'est la dernière sélection de touche qui sera prise en compte.
Une led verte vous indique que votre choix a bien été pris en compte, si cette led est orange c'est que vous avez dépassé votre temps de vote.
Sur le petit écran d'affichage, lorsque vous sélectionnez une touche, celle-ci s'affiche.
A la fin de l'Assemblée, merci de ne pas oublier de restituer les boitiers là ou vous avez pris possession du matériel de vote.

Donc, une première question test, va nous permettre de vérifier le bon fonctionnement du matériel.

Manqué de peu la saison dernière, le RC LENS sera-t-il Européen à l'issue de l'actuelle saison :

1/ OUI
2/ NON

Vote ouvert.
Vote fermé.

Le matériel de vote fonctionne. On peut poursuivre.

Merci **Sylvie**.

Nous allons donc suivre l'ordre du jour et passer à l'approbation du **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022 – paru sur l'Hebdo Foot 803bis du 7 octobre 2022.**

Approuvez-vous le **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 11 juin 2022** – **paru sur l'Hebdo Foot 803bis du 7 octobre 2022 :**

1/ OUI
2/ NON

Vote ouvert
Vote fermé.
Procès-Verbal approuvé à 94,99%.
Merci **Sylvie**.

Je vais maintenant passer la parole à notre Secrétaire Général, **Richard RATAJCZAK** qui va vous donner quelques informations.

Intervention de Richard RATAJCZAK.

Bonjour à tous celles et ceux que je n'aurais pas saluer.

Pour compléter ce qu'a dit le Président de **l'AS MAROEUIL**, je voudrais quand même saluer que leur heure de gloire a un peu moins de 20 ans. Ils ont joué en Ligue pendant 2 saisons.
C'est l'heure de gloire du club.

Alors, pour débuter, un petit coup de gueule, même si je sais que les principaux protagonistes ne sont pas dans cette salle, il n'en est pas moins vrai qu'ils appartiennent à certains de vos clubs. Je veux parler des petits marrants qui ont cru amusant et utile de nous insulter sur Facebook lors du tirage au sort de la Coupe de France. Ne vous étonnez pas, si certains d'entre eux, par ailleurs, assez facilement identifiable, ont droit à un traitement spécial de la Commission de Discipline.
Il n'est pas question ici de stigmatiser ceux qui ont émis des critiques parfois très positives d'ailleurs, mais surtout, je le répète ceux qui ont bavé des insultes.

Alors, propos suivants : ***FUTSAL***
Puisque, peut-être pour la première fois depuis longtemps, il y a beaucoup de représentants du **FUTSAL**.
Je voudrais dire, qu'il fait partie intégrante du District qui organise et gère les championnats hiérarchisés en 3 divisions et les Coupes.
Les montées et descentes, conformément aux **Règlements Généraux du District** sont publiés avant le début des compétitions dans un tableau qui cite le nombre de montées par division.
La compétition, pour être clair, parce qu'on a eu quelques petits problèmes, respecte les lois du jeu du **Futsal** et notamment le temps de jeu.
Le temps de jeu qui est de **2 fois 20 minutes de jeu effectif avec chronométrage électronique** et de **2 fois 25 lorsque que ce chronométrage n'est pas possible**.
Toutefois, afin de ne pas pénaliser les équipes qui s'étaient organisées différemment, **le Comité Directeur réuni le 10 octobre** dernier a décidé que seules les rencontres de **D1 passeront en 2 fois 20 minutes** avec chronométrage électronique dès cette saison, les **D2 et D3 passant obligatoirement en 2 fois 20 pour la saison 23/24**.
Par ailleurs, les rencontres ont lieu exclusivement du lundi au vendredi et l'Assemblée Générale du District a voté en juin dernier l'obligation pour les clubs d'avoir pour la saison 2023/2024, 1 arbitre qu'il soit herbe ou Futsal.

Les féminines :

Je vous rappelle que par suite à un barrage pour la montée en **Ligue** effectué en septembre, exceptionnellement cette saison, il a fallu adapter la compétition.
D'abord avec une phase préliminaire qui comporte **2 groupes avec des matchs « aller »** seulement puis une deuxième phase se décomposant en une poule majeure regroupant les **3 premiers de chaque groupe** de la phase préliminaire et se disputant par matchs « aller-retour » pour la montée en Ligue et les autres équipes étant regroupées dans une poule mineure.

Alors, comme on vous l'a dit, le challenge du comportement sportif :
Il faut rappeler qu'il a été créé pour redistribuer aux clubs respectant les règles une partie des amendes disciplinaires perçues.
Cette saison un challenge pour les Seniors Féminines a été mis en place.
Par ailleurs, la **Commission Ethique** a un petit peu dépoussiéré ce qu'il y a dedans pour modifier le barème des points.

On y a adjoint le **protocole Artois**.

Alors ce protocole Artois :
MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SE RESPECTER : C'est le petit enfant de **Jean-Louis GAMELIN**
Il concerne les équipes de la **D1 à la D4**. Le COVID en a eu en partie raison et il a fallu qu'on le stoppe, compte tenu des obligations ou tout du moins des interdictions de rassembler les gens dans des locaux fermés autant que possible.
En plus, il y a eu une recrudescence des incivilités aidée en cela par la médiatisation du haut niveau, aidant aussi par le comportement de certains supporters et aidé enfin par le comportement des parents autour des terrains de jeunes.
Donc, dans le cadre de ce protocole, 2 axes : **agir avant le match et agir après.**
Avant match : réunion informelle avec les 2 éducateurs, les arbitres et le délégué. A l'initiative du délégué ou des éducateurs, si possible avant l'échauffement, peu importe le lieu pourvu qu'il soit convivial, la durée dépend des participants, le thème aussi, l'arbitre a une fiche à faire émarger par les participants.
A la fin du match, au moins une poignée de mains, on avait pensé un moment faire une haie mais ça, ça ne marchera pas, donc au moins une poignée de mains et là je pense que les éducateurs ont un rôle important à jouer de manière à ce que cela se fasse.
L'action qui devrait être naturelle, cette poignée de mains, il faudra que les éducateurs donnent un coup de main pour que ça se réalise.
Ce nouveau protocole, qui changera peut-être de nom d'ailleurs, d'ici-là, sera applicable de la **D1 à la D4** comme je l'ai dit à partir du **12 février**.
De manière à laisser un peu de temps pour mettre en place tout ce que l'on a prévu.

Evelyne a parlé des incivilités, je ne vais pas revenir sur tout ce qu'elle a dit mais il est bon de préciser que le retrait de point fait partie intégrante du barème disciplinaire pour les infractions relevant des comportements discriminatoires, des bousculades, des tentatives de brutalités et de coups, des crachats et des actes de brutalités.
Le **Comité Directeur** à la suite d'incidents en fin de saison dernière a ajouté à cette liste les comportements intimidant et menaçant.
C'est la **commission de Discipline**, bien évidemment, qui gère toute cette partie sachant que les retraits de points peuvent également être décidés par le **Comité Directeur** en application de l'article **200 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football**.

Alors, le COVID, il est en train de revenir un petit peu à droite à gauche.

Je voudrais simplement rappeler, sans rentrer dans les détails, que le protocole, s'il a évolué pour ce qui est des championnats Fédéraux, est resté le même pour les championnats de Ligue et de District.
Que le but essentiel est la prévention et si quelque part vous avez des cas de COVID et qu'on vous demande des précisions, sachez que le référent COVID que je suis a certaines obligations, mais que vous club vous en avez aussi.
Les 4 cas de COVID avérés doivent faire l'objet d'un signalement au **District** et n'oubliez pas que les cas contact de moins de 7 jours doivent présenter un test négatif. Alors ça peut paraitre compliqué, mais n'oubliez pas que pour les Seniors, ces gens travaillent et que quelque part s'ils ont été cas contact dans un vestiaire, ils peuvent refiler cette cochonnerie au boulot.
On n'a jamais pris de risque avec les jeunes, je vous prends tous à témoin, parce que les cas de COVID chez les jeunes, je n'ai jamais fait de difficultés pour remettre un match.
Pour les Seniors, je vous demande les justifications pour la simple raison, que les championnats sont hiérarchisés et qu'on se doit de respecter une certaine éthique vis-à-vis des autres clubs du groupe. C'est simplement ça.

Alors pour terminer, je vais simplement brosser, parce que je ne peux pas aller plus loin, la réforme des championnats.

Alors, les nôtres vont rester pareils mais ils vont être influencés.
Vous savez qu'au niveau de la Fédé, c'est décidé, ça été voté, il va y avoir à terme au bout de **3 saisons**, un championnat de National, **3 groupes de N2** et **8 groupes de N3** au lieu de **12 actuellement**. Ce qui fait au bas mot, il y a **80 équipes** qui jouent en Fédé aujourd'hui qui vont descendre en Ligue.
Ce qui va avoir des répercussions sur les championnats de Ligue.
Alors le championnat de Ligue, à la fin de cette saison, il n'y a rien qui change. A la fin de la saison prochaine, parmi les clubs de R1 il n'y aura qu'une seule montée en Fédé sur les trois groupes.
Le mode de désignation de ces équipes sera décidé par la Fédé de manière à être uniforme dans la France entière.
La saison d'après, il y a aura toujours qu'une seule montée avec sans doute 2 groupes au lieu de 3 en R1.
Ce sont des choses que vous allez être amené à voter à **l'Assemblée Générale de la Ligue** le mois prochain qui aura lieu à **SAINT LAURENT BLANGY**.
Ceci étant, les répercussions plus bas : pour ce qui nous concerne, c'est surtout la **R3**.
Pour la **R3**, vous aurez à décider, c'est vous qui allez voter, soit **6 groupes**, soit **7**, soit **8**.
Sachant que compte tenu du nombre de groupes, les descentes en **District** se feront en fonction de la suppression du nombre d'équipes qui jouent en Ligue.
Ce qui est à peu près certain, c'est que s'il reste **8 groupes en Ligue**, il y aura toujours vraisemblablement **24 montées des districts** comme actuellement.
Par contre, si à un moment donné il n'y en a que 6, forcément ce nombre va diminuer et on sera sans doute autour de 18, ce qui ramènerait pour nous, District, sans doute 3 montées au lieu de 4. Ça c'est encore à définir.
Ceci étant la plus grande répercussion ça sera le nombre de descente de R3 en District. Parce que là, la moyenne actuellement c'est entre **3 et 4** mais compte tenu du nombre d'équipes qui va diminuer en Ligue, par la force des choses, on ne pourra pas faire autrement que **d'avoir entre 6 et 8 descentes**.

Voilà, ce ne sont que des informations.

Je vous rappelle que ces choses-là, il va falloir que vous les étudiiez, que vous les lisiez lorsque la Ligue va faire paraitre avant son **Assemblée Générale**, de manière à voter en toute connaissance de cause.
Ce sont les clubs qui décideront.

Je vous remercie de votre attention.

Merci **Richard**.

On va passer à la première partie des récompenses des bénévoles.

On va appeler **Madame Cathy CHOQUET**. (**Jean, Denis LAMORILLE**, vous pouvez vous atteler à la tâche) **Cathy CHOQUET** a été joueuse de 2018 à 2022, dirigeante de 2005 à 2022, Educatrice Foot Animation et U16F de 2005 en 2022 et référente des féminines depuis 2016.

Monsieur Yves FENET du club de **BOUVIGNY** devait être récompensé mail il est décédé dernièrement.

Monsieur **Guy VIERA DA SILVA** toujours du **FC BOUVIGNY** va recevoir la médaille d'Argent. Il a été joueur de 1998 à 2011 – Dirigeant depuis 2001 et Président du **FC BOUVIGNY** depuis 2011.

Je vais demander à **Monsieur PARRAIN** de bien vouloir s'approcher.
Monsieur Jean-Claude PARRAIN du SC ACHICOURT va recevoir la médaille d'Argent. Joueur de 1992 à 2001 - Dirigeant de 2002 à ce jour – **Vice-Président** du club depuis 2010 et Trésorier depuis 2013.
Au quotidien, tous les jours, il est présent au club.
Je pense, que l'on peut vraiment l'applaudir.

Monsieur Patrick LEPOIVRE de l'US BILLY BERCLAU – Médaille de Vermeil. Il est Dirigeant depuis 1992 et responsable matériel et buvette de 1996 à ce jour.

Monsieur Lionel KOPIDURA – US ROUVROY – Médaille d'Argent. Il est dirigeant depuis 1998 et je pense que le club de **l'US ROUVROY** peut compter sur lui pour beaucoup de chose.

Madame Anne-Sophie VOISIN du club d'HERSIN COUPIGNY – Médaille de Reconnaissance – Elle est dirigeante au club depuis 2015.

Monsieur Arnold WATTEBLED du l'US IZEL-LES-ESQUERCHIN – Médaille d'Argent – Absent.

Monsieur Gilles GRODZISKI d'ES SAINT-LAURENT-BLANGY – Médaille d'argent – Trésorier de 2000 à 2020 et Trésorier adjoint depuis 2020.

Maintenant, je vais faire travailler notre **Secrétaire Général**.
En fin de saison dernière, lors de la dernière Assemblée Générale, il y a eu une petite erreur sur la remise du champion au niveau de la D5 : c'est **l'US BOUBERS CONCHY** qui est champion de D5 en 2021/2022.
Est-ce qu'il y a un représentant de **l'US BOUBERS** ? Oui

Merci **Richard**, j'en ai encore une. Mais je vais appeler **Daniel** pour une remise de coupe.
Concernant la **Coupe U18 LEBAS**, dont on a parlé la saison dernière, puisque le match avait été arrêté.
Donc, je vais appeler **l'US BEUVRY**, le vainqueur de cette coupe.

Merci beaucoup, je pense que l'on peut tous les applaudir.

Il y aura une deuxième remise de récompenses un peu plus tard.

Félicitations à tous.

On va passer au ***bilan et compte de résultat de l'exercice 2021/2022*** qui est paru sur **l'Hebdo Foot N°803bis du 7 octobre 2022.**

Daniel va vous donner quelques explications.

Intervention de Daniel SION

Bonjour à toutes et à tous,

Dans le cadre de ma mission de trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur les activités de votre District pour l'exercice clos au **30 juin 2022**.

En préambule, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour la présentation des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur.
La présentation intègre une reprise d'activité normale, l'exercice 2021/2022 se solde par un excédent de ressources **37 124 €.**

Activités de l'Association :
Les ressources :
Les ressources de l'exercice sont élevées à **783 291 €** contre **599 464 €** lors de l'année précédente.
Celles-ci proviennent de 129 700 € de droits et redevances contre 31 518 € en 2020/2021.
10 784 € des ventes contre **8 402 €** en 2020/2021.
131 455 € proviennent des amendes et des réserves contre **35 279 €** en 2020/2021.
380 196 € proviennent des subventions contre **429 611 €** en 2020/2021. Ces subventions sont des subventions de la **Ligue des Hauts de France**, de la **FFF**, du **Comité Départemental**, des **contrats d'objectif et du fond de solidarité**.
15 335 € de recettes sont liés à des produits financiers, **15 124 €** en 2020/2021.
Et **125 800 €** d'autres produits d'exploitation et exceptionnels contre **79 480 €** en 2020/2021.
La principale différence est l'augmentation des ressources et de la reprise normale des activités du District à la suite de la crise du COVID en 2019.

Les charges :
Les charges de l'exercice s'élèvent à **756 147 €** contre **546 877 €** l'année dernière réparties pour **49 622 €** d'achat contre **35 111 €** en 2021/2022.
340 229 € de frais généraux contre **153 215 €** en 2020/2021
2 011 € d'impôts et taxes contre **3 367 €** en 2021/2022.
295 402 € de charge du personnel contre **213 763 €** en 2021/2022.
21 541 € de dotation et amortissement contre **8 298 €** en 2021/2022.
15 544 € d'autres charges contre **10 269 €** en 2020/2021 (Subvention Foot en milieu scolaire, licences et redevances informatiques)
31 799 € de charges exceptionnelles contre **122 155 €** en 2020/2021.

Les charges démontrent une hausse à la suite de la reprise d'activités et aux manifestations réalisées ainsi qu'à l'inflation subie depuis la crise sanitaire.
Les charges du personnel tiennent encore compte d'un reliquat d'URSSAF sur une grande partie de la saison et également le remboursement des engagements de la saison précédente qui impacte une charge exceptionnelle pour le District.

Pour le Bilan : Présentation du patrimoine :
Le patrimoine net au **30 juin** s'élève à **1 480 276 €** comprenant l'ensemble du patrimoine, terrain, construction, mobilier, parts sociales, trésorerie, créances, dettes et fonds propres.
L'actif se compose principalement de **71 118 €** d'actif immobilisé contre **57 601 €** en 2020/2021.
31 124 € de créance contre **52 466 €** en 2020/2021.
3742 € de charges constatées d'avance contre **3940 €** en 2020/2021

Augmentation des biens immobiliers due à l'acquisition de matériel de bureau, informatique et d'agencement.

Les créances des clubs ont nettement augmenté étant de **13 219 € au 30 juin**.

Au passif :
Le passif se décompose de **1 257 751 €** de capitaux propres contre **1 220 627 €** en 2020/201.
90 713 € de provisions contre **75 963 €** en 2020/2021.
131 811 € de dettes contre **250 279 €** en 2020/2021.

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du **16 octobre**, le résultat de l'exercice de 2020/2021 a été affecté en réserves.

On observe une baisse des dettes de **131 8811 €** qui correspondent au solde créditeur des clubs, résultat des remboursements d'engagements.
Également les dettes fournisseurs, membres, dettes fiscales et sociales.

En conclusion, les informations présentées à l'instant m'ont paru nécessaire de vous en parler.
Au **30 juin 2022**, la situation financière de votre District est saine, solide et maitrisée.

Merci **DANIEL**.

Je vais demander à **Monsieur FROISSART** de bien vouloir faire son rapport.

Intervention de Monsieur FROISSART

Bonjour, Mesdames, Messieurs,
Mon opinion
En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 14 octobre 2017, j'ai effectué un audit des comptes annuels de votre association relatif à l'exercice clos le 30 juin 2022 tel qu'ils sont joints à mon rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié à la COVID 19. Ils ont été impactés par la pandémie, sans que la mesure de cet impact ne puisse être chiffré. Compte tenu d'une activité partielle, compensé pour partie par l'Etat, la Ligue des Hauts de France et la Fédération Française de Football.

Bien que la COVID 19 perdure après cette clôture d'exercice, les dirigeants n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'association à poursuivre ses activités.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondements de cette opinion :
Référentiel de l'audit : J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance : J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect de règles d'indépendance qui me sont applicables sur la période du 15 septembre 2022 à la date d'émission de mon rapport et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations : en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code du commerce relatives à la justification de mes appréciations.
Je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les durées d'amortissements, les calculs de provisions et certaines charges à payer.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée aussi avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolement.

Vérification des documents adressés aux adhérents, j'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Comité Directeur et dans les documents portés à la connaissance des adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :
Il appartient à la direction d'établir des comptes présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables Français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité du District à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative.
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Je vous remercie de votre patiente attention.

Merci **Monsieur FROISSART**.

Nous allons donc passer au point suivant : ***approbation des comptes et affectation du résultat.***

Approuvez-vous le **bilan et le compte de résultats parus à l'hebdo foot 803bis du 7 octobre 2022** ainsi que le report à nouveau du résultat :

1 : OUI
2 : NON

Vote ouvert.
Il reste 10 secondes.
Vote fermé.
Approbation à 92,77%

Merci **Sylvie**.

On passe au point suivant : c'est **Richard** qui va nous présenter la présentation et examen des vœux qui ont été déposés par **l'US GONNEHEM et la JF GUARBECQUE**.

Nous avons reçu en fait **3 vœux** : 1 était hors délais et les 2 autres dont Evelyne vient de vous parler concernaient la même chose :
Le premier, je vais vous le résumer, pour éviter les commentaires désobligeants lors des tirages au sort des coupes, nous vous proposons un tirage au sort intégral pour les coupes Artois et en direct.
Le deuxième qui complétait le premier : demandait à ce qu'on fasse une répartition des clubs en 3 groupes.

Ces 2 vœux ont été présentés à **l'Assemblée Consultative** et ont fait l'objet d'un consensus entre ceux qui l'ont présenté et le **Comité Directeur**.

Le vœu présenté : c'est **Coupe de France** : 1er et 2eme tour : tirage intégral à partir de 2 niveaux d'écart ; le plus petit reçoit – à niveau égal ou s'il n'y a qu'un seul niveau d'écart ; le premier tiré reçoit sauf s'il a reçu au premier tour et son adversaire s'est déplacé.
C'est le même principe qu'à la Ligue.
Coupe GAMBARDELLA – 1er et 2eme tour : tirage intégral – l'équipe de district reçoit si son adversaire joue en Ligue, entre équipe de Ligue ou de district le premier tiré reçoit sauf s'il a reçu au 1er tour et que son adversaire s'est déplacé.
C'est également le même principe.
Coupe Artois Seniors – du 1er tour au 8eme de finale inclus, sauf les tours d'ajustement : tirage intégral – à partir de 2 niveaux d'écart ; le plus petit reçoit.
Par rapport à l'annexe 11, telle qu'elle existait, on ne tient plus compte des 3 divisions d'écart maximum, en **Coupe GAMBARDELLA** les clubs sont répartis sur 2 niveaux : **Ligue et District et en coupe d'Artois**, pas d'inversion si le premier tiré a reçu et le 2eme s'est déplacé.

Voilà en fait, le vœu tel qu'il est, je pense que je ne l'ai pas transformé ?

Gonnehem :
« Il faudrait rajouter l'ensemble des **Coupes du District Artois** ça serait bien, ne pas le faire que sur la **Coupe de France** et la **Coupe Artois**, toutes les coupes ont la même valeur «

Oui sauf que je voudrais vous rappeler, comme ça été dit lors de **l'Assemblée Consultative** ; dans le District il y a **26 coupes**, les tirages au sort se feront en fonction des calendriers.
Vous avez par exemple : la **Coupe Futsal** dont le calendrier est complétement différent ; elle se fait à part.
Les jeunes, les coupes Artois jeunes : les 3 premiers tours se font au milieu du brassage, tous les autres tours sont dans des creux de compétition, qui ne sont pas les mêmes que les Seniors, parce que les calendriers ne sont pas les mêmes.
Voilà la raison essentielle pour laquelle on se borne à la **Coupe Artois Seniors**, d'autant plus que, j'ouvre une parenthèse : la **coupe Plateau** compte, par exemple, 2 tours supplémentaires, parce que l'on y inclut les clubs de R3 qui ne sont pas forcément disponibles le jour où on joue la **Coupe Artois**. Donc ça fait tout un « micmac » qui serait relativement compliqué à mettre en place, quand je vous dis au début qu'il y en a 26.
Deuxième explication et là on en a discuté lors de **l'Assemblée Consultative** ; les coupes secondaires de District sont déjà d'office divisées en 3 poules puisque qu'il y en a une par arrondissement. Elles sont déjà d'office, donc celles-là, quoiqu'il arrive, quand on les tire au sort les **Coupes Mallez** ; **Demandrille** et **Lété vé** ; les clubs sont déjà répartis géographiquement. Donc, je veux dire, la **coupe d'Artois** étant la coupe majeure, il n'était pas logique, apparemment de la diviser par secteur géographique même pour le 1er tour.

Gonnehem : Merci pour les explications.

S'il vous plait ? OUI **Jean Louis**.

Intervention de Monsieur GAMELIN :
Être **Président d'honneur** ne m'empêche pas de penser, de penser pour vous : alors, je ne pense pas que ce soit bien clair. J'ai assisté cette année à un tirage au sort qui m'a bouleversé, j'ai même arrêté de regarder sur Facebook parce que ça m'horripilé.
Et maintenant, ce matin, ce n'est pas très clair pour moi : je ne sais pas si la question de **Monsieur CHAPPE** a été bien posée et bien comprise ?
Je pense qu'il a voulu dire, qu'il souhaitait que toutes les **Coupes Artois** soient soumises au tirage intégral, peut-être pas la publicité sur Facebook mais soient soumises au tirage intégral. Ça éviterait, à mon avis, d'avoir ce merdier qui a existé cette année, les insultes inadmissibles qui ont eu lieu.
Je pense qu'on n'a pas besoin de compliquer les choses et susciter des dérives ou des suspicions inutiles. Soyons clairs, soyons transparents, faisons un tirage intégral et on n'en parle plus.
Abandonnez votre idée de l'an dernier des trois niveaux d'écart, ont fait ceci, cela.
Moi, j'ai assisté à une chose épouvantable : vous faites un tirage au sort des Coupes sur Facebook : le présentateur**, Daniel SION** commence sa soirée en disant « si une D1 tombe sur une D4, on annule la rencontre. Si ceci, si cela on annule la rencontre mais où on va là ?
Vous n'empêcherez jamais quelqu'un qui vous regarde de dire, c'est orienté, c'est téléguidé. Alors moi, je pense et vous en avez aujourd'hui le pouvoir, abandonnez ce que vous avez voté l'an dernier, revenez au tirage intégral, ne parlez plus de 3 divisions d'écart, la coupe doit rester la coupe ça n'est pas un championnat, si vous tombez sur un gros, si vous l'éliminez, c'est la fête, si vous perdez, hé bien tant pis, à l'année prochaine.

Applaudissements

Gonnehem : pour compléter ce que viens de dire **Monsieur GAMELIN**, l'année dernière j'ai présenté exactement ce vœu là et j'avais dit en réunion avant, si vous ne faites pas ça, ça va être le bordel au tirage de coupe et ça été le bordel. Donc, c'est vrai le tirage intégral c'est quand même beaucoup mieux. Il y a l'équité derrière surtout.

Tout à fait. Merci **ERIC**.
On revient à ça.

Richard RATAJCZAK : Alors, je rectifie un tout petit peu : ce que viens de dire **Jean Louis**, pour les autres coupes, bien que ce ne soit pas sur Facebook, le tirage est intégral. Je voudrais qu'on s'enlève l'idée, que pour la **Coupe Mallez**, ou la **Coupe Demandrille**, qu'il y a quelque chose de fait l'avance. Alors, ce qu'on peut éventuellement faire **Daniel** et ça, à la limite, ça ne poserait pas de problème : c'est inviter 3 ou 4 clubs à venir.

Intervention de Daniel SION :
Alors, je vais répondre à toutes les polémiques qu'il y a pu avoir : cette année, il y a eu une imposition de 3 niveaux, je voudrais rappeler que ça fait 10 ans que je suis à la **Commission des Coupes** et que la **Commission des Coupes Seniors**, depuis 10 ans, a toujours tiré intégralement, que ça soit la **Coupe Artois**, que ça soit la **Coupe Plateau**, que ça soit les coupes secondaires : **Demandrille**, **Lété́vé**, **Mallez** et **Cica** ; nous avons toujours procédé au tirage intégral. Je sais qu'il y a des présidents de clubs dans la salle, qui ont dit qu'il y avait de la magouille. Je regrette, il y a des clubs qui ont été invités et ont constaté qu'il n'y avait aucune magouille et j'ai toujours dit, que celui qui voulait venir assister aux tirages des coupes du District, il pouvait venir il suffisait qu'il fasse la demande au secrétariat. Malheureusement, les trois quarts du temps, on n'a aucune demande.
Donc moi, je vous dis, que toutes les coupes de District depuis 10 ans, ont toujours été tirées intégralement.

Applaudissements

Merci **Daniel**.

Effectivement, il y a quelques clubs qui ont demandé à assister à certains tirages de Coupes ; on les a toujours acceptés sans aucun problème et ils ont pu constater ce que vient de dire **Daniel** : il y avait bien un tirage intégral pour toutes les Coupes.

Plus d'autres questions ?

S'il plus d'autres questions, on va passer au vote.

Approuvez-vous les ***modifications apportées à l'annexe 11 des Règlements Généraux*** concernant les tirages au sort des Coupes telles qu'elles viennent de vous être présentées :

1/ OUI
2/ NON

Vote ouvert.
10 secondes.
Vote clos.
Approbation à 88,64 %

Merci à tous. Ça sera beaucoup plus simple à réaliser et ça évitera beaucoup de polémiques.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? sinon on va passer à la suite des récompenses.
Pas d'autres questions ! donc on passe à la suite des récompenses.

Je vais appeler **Madame Martine FREART de l'UAS HARNES** qui va recevoir la médaille de bronze : dirigeante à **HARNES** depuis 2006 et responsable de la buvette.

Je vais appeler **Monsieur Jean Claude FIEVET du RC SAINS** – Est-ce qu'il est dans la salle ? je ne l'ai pas vu, il est peut-être là mais je ne l'ai pas aperçu ce matin
Il est absent.

Monsieur Régis LEFEBVRE toujours du **RC SAINS** pour la médaille de reconnaissance : **Monsieur LEFEBVRE** a été joueur de 1992 à 2006 – Dirigeant de 2017 à ce jour et Trésorier adjoint du club depuis de 2020.

On va peut-être le laisser remettre à **Richard**
Monsieur Philippe CLODORE du CS PERNES qui va recevoir la médaille de reconnaissance : joueur de 1998 à ce jour – Dirigeant depuis 2018 – Trésorier adjoint depuis 2015 et il est correspondant depuis cette saison.

Alors, on va appeler **Monsieur Marc PETIT**, mais je vais peut-être demander à quelqu'un de **MAROEUIL**, de lui remettre, je vous laisse le choix : **Monsieur LESSART.**
Monsieur Marc PETIT qui va recevoir la médaille d'or.
J'ai pris plaisir à parler, je vais continuer à parler
Et je vais demander aussi à **Mathis** de venir, parce que j'ai tenu effectivement, à faire en sort que on a un ancien, on a un petit jeune, il y a une continuité – belle image – merci.

Alors on va appeler, parce qu'on fera peut-être une photo d'ensemble des **Marœuillois**.

Pierre Marie LHERBIER d'AS MAROEUIL. Alors **Pierre Marie LHERBIER** également de **l'AS MAROEUIL** : médaille d'or : il est Dirigeant depuis 1985 et responsable de la buvette.

Monsieur Michel VIEZ toujours de **l'AS MAROEUIL** – médaille d'Or : Dirigeant depuis 1986, il s'occupe du nettoyage des maillots, traçage des terrains, de la buvette. Mais je passe la parole à **Monsieur LESSART** : **Michel** a tenu aussi le café des sports et vous vous souvenez de ma petite histoire de tout à l'heure : **Monsieur FINET** qui prêtait le terrain de football était aussi responsable du café des sports. Donc voilà, encore une continuité.

Merci.

Avant de passer à la vue suivante, **Abdel**, tu attends un petit peu. Moi je voudrais remercier le club de **MAROEUIL** qui nous accueille aujourd'hui dans cette superbe salle, on va remercier également la municipalité.

Alors **Monsieur LESSART**, pour tout ce que vous avez fait, pour toute l'organisation de **l'Assemblée Générale**, ainsi que la municipalité, j'ai le plaisir de vous remettre une petite dotation pour le club.

Merci. Bon, écoutez, je remercie le District et puis je suis très heureux de vous avoir accueilli, je découvre, moi, pour ma part, ce que c'est une Assemblée et bien c'est fait.

Merci beaucoup.

Alors, je vais appeler **Jacques PENNINCK** – je vais peut-être laisser à **Jean-Louis** l'honneur de lui remettre la médaille d'or.
Monsieur Jacques PENNINCK est Dirigeant à **ISBERGUES** depuis 1992, il est toujours dirigeant – correspondant de 2003 à 2004 – Secrétaire Général du club depuis 2011 – secrétaire de la Commission des litiges du District de 2012 à 2022 – membres de la Commission des calendriers seniors et vétérans du District de 2012 à 2020 – membre de la Commission football animation du district de 2012 à 2020

– il a reçu déjà la médaille de reconnaissance de District en 1996 et la plaquette de reconnaissance de District en, 2003 et aujourd'hui il reçoit la médaille d'or des mains de **Monsieur GAMELIN**.

Applaudissements

Intervention de Monsieur Jean Louis GAMELIN :

Je ne savais pas qu'on allait remettre la médaille d'or à mon ami **Jacques** et encore moins que c'est moi qui allais lui remettre. Alors j'ai l'immense plaisir de le faire et l'immense fierté d'être à ses côtés. **Jacques** je l'ai toujours connu au District ; Il était là bien avant moi et j'ai pu apprécier tout le travail qu'il a fait. Il venait au District pratiquement tous les jours avec son crayon, sa gomme, l'ordinateur il s'en foutait, il disait ; moi je n'ai confiance qu'à ma propre cervelle. Et je n'oublierai jamais, ça je l'ai dit dans une Assemblée Générale ; lorsque j'ai repris le District en tant que Président, il me fallait des nouveaux dirigeants, parce que on n'arrive jamais avec une équipe inchangée. Et, j'ai demandé à **Jacques** et au premier mot que j'ai prononcé, il m'a dit, je laisse ma place, je laisse ma place. Et je lui ai dit, tu es à vie au District, j'avais même aménagé un bureau pour toi, tu t'en souviens, un bureau ; celui de **Christine** et j'avais dit, tu viens quand tu veux tu es chez toi.
Alors, voilà, aujourd'hui ce que je vais te remettre, tu l'as bien mérité amplement, tout ce que je te souhaite maintenant, c'est de garder la santé, parce que tu commences à avoir de l'âge, comme nous tous, donc préserve toi bien, repose-toi bien, pense à nous comme moi, je le fais encore régulièrement et tout ira bien et puis je te fais la bise parce que tu le mérites.

Applaudissements

Patricia, je vais vous demander de venir à côté de votre papa.

Alors, elle ne le sait pas, mais **Patricia** est licenciée à **l'ESD ISBERGUES**. On va lui remettre aujourd'hui la médaille d'or. Elle est Dirigeante à **ISBERGUES** depuis 1992 et elle est secrétaire du District Artois depuis 25 ans.
Donc **Jean Louis** je pense que tu vas avoir une deuxième médaille à donner.

Hé bien, là non plus je n'avais pas prévu. Alors **25 ans**, que je calcule, c'est presque en même temps que moi, ça. Alors, quand je suis arrivé vous étiez déjà là ?
Oui
Vous avez souffert d'entrée alors. Je n'ai jamais fait peur moi, pourtant j'ai une grande gueule comme on dit mais je n'ai jamais fait peur.
Voilà, et bien écoutez, félicitations et félicitions pour tout le travail que vous faites à **ISBERGUES**, je sais que c'est votre club de cœur mais j'ajouterai merci pour ce que vous faites encore pour le District Artois.
Merci **PATRICIA**.
Si vous allez à **ISBERGUES**, c'est elle qui vend les bonbons (**Monsieur RATAJCZAK**).

Merci et **Jean Louis**, on n'est pas au bout des surprises et je pense que l'on va te laisser travailler beaucoup. On va peut-être demander à **Fernand** de venir à côté de toi aussi.

Patricia ne vous sauvez pas.

On va passer à la suite.

Si je dois parler pour **Fernand**, j'en ai jusqu'à demain matin.

Alors **Patricia** comme je viens de le dire, ça fait 25 ans qu'elle travaille au District Artois et on va lui remettre la médaille d'honneur du travail.

Encadrée par 2 anciens Présidents

Intervention de Monsieur Fernand DUCHAUSSOY
C'est la première fois que je remets une médaille du travail, parce que moi je n'en ai pas fait beaucoup, j'étais enseignant.
Voilà, félicitations, surtout dans le football parce que ça nous touche beaucoup

Encore une dernière surprise ; restez là **Fernand**.

Je vais appeler **Valérie WILLERVAL**. Si elle veut bien approcher, **Valérie**.
C'est la surprise pour toutes les deux. Mais **Valérie**, on va lui remettre la médaille d'honneur du travail.
Ça fait 32 ans qu'elle travaille au District Artois.

Applaudissements

Merci de ma part aussi à **Valérie**, que j'ai côtoyé 22 ans au District (**Jean- Louis GAMELIN**).

Merci beaucoup.

J'ai fait travailler les Présidents d'Honneur, maintenant je vais faire travailler le Président de la Ligue.
Donc on va remettre les plaquettes fédérales, pour les anniversaires des clubs.

Donc, **Cédric** a réussi à obtenir de la Fédération les plaquettes fédérales et je pense que tu pourras en dire un mot après,

Donc, on va appeler le club de **LAVENTIE** :
Hé oui, il y a beaucoup de surprises aujourd'hui.

Bonjour à toutes et à tous. Déjà je suis très content de remettre ces plaques. Elles marquent la reconnaissance de la longévité du club, on en a parlé tout à l'heure avec le Président, forcément c'est quelque chose d'important, ça montre le travail accompli par le club et le valorise. N'hésitez pas aussi à valoriser votre club, les anniversaires et aussi l'ensemble de vos dirigeants qui sont au sein de votre club pour pouvoir nous aussi, les valoriser au sein de nos instances et c'est important pour eux, c'est important pour vous, c'est important pour votre projet et c'est important pour l'ensemble des personnes qui aujourd'hui voient cette reconnaissance valorisée, ce bénévolat qui aussi important pour nous et le travail que vous faites dans vos clubs.
En tout cas, Merci.

Alors ce sont des plaquettes fédérales et certains vont s'étonner de ne pas être récompensés mais c'est par rapport au niveau fédéral, à la date d'affiliation déjà, pas forcément la date de création du club qui peut être bien antérieure.
Je tenais à faire cette précision.

On va appeler le club de **PERNES** qui a fêté le 90eme anniversaire.
Je pense que **PERNES** doit être là. Remise de la plaquette

Ensuite, je vais appeler le club du **CS AVION**, qui a fêté son 100eme anniversaire.
CS AVION ? Il n'est pas là ?

Donc on passe au suivant : **CARABINIERS BILLY MONTIGNY**.

Au niveau des clubs, je vais vous demander quand même de rester ; il y a encore l'allocution des personnalités après.

Le **RACING CLUB de LENS**, qui a déjà fêté son 100eme anniversaire.

L'US NOEUX – L'US NOEUX était présent tout à l'heure mais est parti ?
On passe au suivant.

L'US ROUVROY.

Le RC SAINS qui a fêté son centenaire en juin.

L'US SAINT POL ; j'ai vu **Monsieur DELFORGE** ce matin.

Le **SCCP WINGLES – Claudian**

Merci à tous.

Applaudissements

Alors, on va passer à ***l'allocution des personnalités.***
Je vais commencer par **Jean-Louis**.

Intervention de Monsieur Jean Louis GAMELIN :
Je vais me lever, ça me permettra de vous parler les yeux dans les yeux, j'ai de la profondeur.
Donc vous dire tout le plaisir que j'ai d'être parmi vous ce matin ; C'est un honneur pour moi soyez en persuadé que d'être à l'Assemblée Générale du District Artois.
Alors, ce rassemblement, un grand moment d'échanges et de décisions. Alors, deux petites choses concernant le déroulement. D'abord, c'est la première fois que je vois un rapport du commissaire aux comptes plus long que le rapport financier du trésorier ; et encore tout va bien. Deuxième chose ; je suis satisfait de voir qu'on est capable, nous en Assemblée Générale de revenir sur une décision qu'on a pris les années antérieures en l'occurrence l'année dernière lorsqu'elle n'est pas bonne ou lorsque à l'usage elle s'avère non conforme à ce que l'on souhaitait au départ ;
Alors, c'est un grand BRAVO à vous, c'est une leçon de démocratie, c'est **90%** et bien c'est bien, c'est comme ça qu'on progresse.
Donc, dans l'introduction, **Evelyne**, tout à l'heure, notre **Présidente**, une chose m'a choqué : lorsqu'elle a parlé des gens qui aidaient dans sa mission de servir le District Artois, elle parlé du **Comité Directeur**, bien entendu et des **Présidents de Commissions** et elle a ajouté : si souvent décriés. Ça, ça me fait mal au cœur. Pourquoi ?
Parce que vous savez bien que pour jouer au football, il faut une organisation. Cette organisation, c'est le District, pour le gérer il faut un **Comité Directeur** et pour mettre en application il faut des commissions et dites-vous bien que les Commissions, j'ai peine à croire, que vous les critiquez. A l'intérieur des Commissions ce sont simplement des dirigeants, des bénévoles comme vous et moi qu'on est allé chercher, c'est tout simplement ça.
J'avais pour habitude dans le temps lorsque j'avais un dirigeant « râleur » il va peut-être se reconnaitre. Je lui disais, bah viens voir dans une commission, viens voir ce qui s'y passe, vient les aider et tu vas voir ce qui s'y passe et il est venu, il y en a eu plusieurs mais lui est venu. Et il en a progressé parce qu'ensuite il a postulé pour membre du **Comité Directeur** et il y est toujours et il voit bien que les membres des Commissions et les Présidents forcément, c'est un mal nécessaire
Donc, on ne peut pas critiquer, ceux sont vos représentants.
Voilà, voilà ce que je voulais vous dire.

Je terminerai tout simplement, comme je le faisais souvent, vous remercier, vous dirigeants, bénévoles pour votre dévouement, votre disponibilité, 10 mois, 11 mois sur 12. Tout ça pour permettre à nos joueurs amateurs de pratiquer leur sport favori.

MERCI à vous et je vous dis, à bientôt mais surtout à l'année prochaine pour l'Assemblée Générale.

Applaudissements

Je vais donner la parole à **Monsieur Aldo BALESTRA** qui représente avec
Monsieur DELATTRE aujourd'hui **Monsieur le Maire** qui n'a pas pu se joindre à nous retenu par ailleurs.

Intervention de Monsieur BALESTRA
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Comme vient de le dire Madame la Présidente, je voulais tout d'abord excuser **Monsieur le Maire – Jean-Marie TRUFFIER** de n'avoir pu participer à votre Assemblée il a été retenu par ses obligations et a dû se déplacer dans le Sud.
Mais je peux vous assurer qu'il avait bien préparé cette Assemblée et qu'il voulait vous parler de l'historique de l'**ASM**, dont **Monsieur LESSART**.
Entre nous, heureusement qu'il a été retenu, sinon, nous en aurions eu pour 1 heure, 1 heure et demie.
Pour être un peu plus sérieux, je voulais féliciter plusieurs personnes pour cette organisation. Tout d'abord, féliciter l'équipe du District ; quand on regarde tout le travail qui a été effectué aujourd'hui et quand on voit le résultat tout au long de cette matinée, je voulais vous féliciter, Madame la Présidente et toute votre équipe.

Merci pour eux.

Je voulais également féliciter l'ensemble des services techniques de la commune de **MAROEUIL**, le personnel d'entretien qui ont tout mis en œuvre pour que vous puissiez bénéficier de ce beau complexe et de ses infrastructures et je tenais à les féliciter également.

Féliciter l'ensemble des Dirigeants de l'**ASM** qui depuis qui depuis hier midi sont mis à pied d'œuvre pour vous préparer cette salle, donc féliciter également tout l'ensemble de l'équipe de **l'AS MAROEUIL**.

Je suis très heureux de voir les médailles que vous avez remis, **Madame la Présidente**, a ce que j'appelle moi, les travailleurs de l'ombre, qui sont souvent oubliés. Donc, **Michel**, **Pierre Marie** je vous félicite tous les deux, c'est amplement mérité, car qu'il pleuve, qu'il neige qu'il vente vous êtes toujours présents et toujours prêts à rendre service et tout cela sans rien demander en retour.
BRAVO Messieurs.

Applaudissements

Je vais revenir sur la demande qu'**ERIC** m'avait faite pour qu'on puisse vous prêter la salle ; **ERIC** m'appelle et me dit « j'ai eu **Jean DENEUVILLE** qui me demande si on peut mettre à disposition la salle pour l'Assemblée Générale et comme c'est le centenaire de l'**ASM** ? Cela pourrait être la première pierre pour les festivités, que celui-ci nous prépare pour le mois de juin.
Alors, là il venait de me donner les deux meilleures raisons d'accepter cette demande.
La première c'est le nom de **Jean DENEUVILLE**, figure emblématique de l'ARRAGEOIS dans le sport et en particulier dans le foot et qui de plus est un ami de longue date.

La seconde en effet, comme l'a dit **Eric**, c'est l'année du centenaire et je sais que **l'ASM** a prévu beaucoup de festivités au mois de juin, alors il ne m'a pas été difficile de demander à **Monsieur le Maire** de vous prêter gracieusement cette salle.

Et je terminerai, **Madame la Présidente**, **Monsieur le Président**, là je parle un peu politique, **Mesdames, Messieurs de la Commission de l'organisation des Coupes de District**. Nous aimerions mettre la cerise sur le gâteau en accueillant une de vos finales de District à **MAROEUIL** pour le centenaire.
Je pense avoir toutes les infrastructures pour recevoir ce type d'évènement. **L'ASM** nous l'a déjà prouvé dans le temps, les dirigeants de **l'ASM** vont faire parvenir une demande, je pense, auprès du District …

Voilà, j'ai fini et j'espère que l'accueil aura été à la hauteur de vos attentes Madame la Présidente.

Bonne journée, *« vive le sport et vive le FOOTBALL ».*

Merci beaucoup

Applaudissements

Alors, j'ai le plaisir à vous remettre un cadeau, au nom du District ainsi qu'à **Monsieur LESSART** qui est le Président de **l'AS MAROEUIL**,
J'en remettrai un également tout à l'heure à **Monsieur DELATTRE**, parce qu'il est parti pour solutionner un problème.
On vient, en effet, de me signaler que les gendarmes étaient en train de verbaliser toutes les voitures qui étaient sur le trottoir.

Donc, c'est un petit souvenir du District (cadeau).
Voilà, merci beaucoup.

Et je vais laisser la parole à **Cédric**.

Bon, écoutez, moi je voulais simplement féliciter le District pour l'Assemblée Générale qui a été faite. Vous félicitez vous, pour forcément être présents ce matin, votre engagement que vous avez au jour le jour dans vos clubs qui font que c'est le travail pour les générations de demain. C'est ce qui va falloir amener petit à petit dans le sport mais aussi dans les valeurs que représente le football et dans le sport en général et là-dessus vous êtes forcément les mieux placés pour le faire et c'est ce que vous faites au jour le jour , vous, vos éducateurs, vos bénévoles et forcément l'accompagnement dans le monde du sport des parents.

Alors, je sais que ça n'est pas une tâche facile, parce que forcément, aujourd'hui on manque de bénévoles mais c'est aussi une perspective aussi d'essayer de pouvoir motiver les personnes à venir vous rejoindre dans votre club et pour cela, comme je le disais tout à l'heure et à plusieurs reprises, le projet club, votre projet club est très important, parce que ce n'est pas le projet du voisin que vous allez défendre, c'est le vôtre. Le vôtre doit être construit avec vos valeurs, vos spécificités, forcément votre commune, le Maire bien sûr pour avoir les installations et des choses dont vous aurez besoin quotidiennement mais aussi votre instance, le District parce que à un moment donné, c'est toutes les personnes qui sont autour de vous qui vous accompagnent.

Alors, forcément on voit souvent les instances comme étant des personnes qui sont là pour forcément faire respecter les règlements, vous mettre des amendes parfois, mais avant toute chose on est surtout là, comme le disait **Jean-Louis**, tout à l'heure, en tant que bénévole pour faire avancer le football et

permettre à chacun aussi d'avoir des conditions dans lesquelles à un moment donné, on essaye qu'elles soient le plus favorables pour vous, pour vous développer. Nous notre intérêt c'est que les clubs fonctionnement bien, c'est que les bénévoles se sentent bien et que le jeu se passe bien.

Il y a aussi le problème d'incivilités sur lequel on travaille, on travaille au niveau Régional, au niveau des Districts pour essayer de faire des choses qui aujourd'hui forcément pénalisent le travail que vous faites, parce que les bénévoles ne se reconnaissent pas dans cette violence et c'est cette violence qu'il faut qu'on arrive à mettre dehors de nos terrains, pour que les jeunes, ou les bénévoles puissent faire leur passion comme ils ont envie de la faire.

Alors, effectivement c'est quelque chose de compliqué, parce que ça engendre beaucoup de choses, il n'y a pas que les seniors, aujourd'hui on voit des problématiques sur nos jeunes avec les parents et vous savez l'image d'un enfant qui voit ses parents mal se comporter sur un terrain, c'est quand même une image qui est très difficile pour lui et c'est cette image, qu'on essaye de changer avec forcément les compétitions que l'on met en place mais aussi avec les formations.

Je pense, que les formations sont quelque chose d'essentiel. Les formations de nos éducateurs, de nos Dirigeants sont importantes et je pense, que ce n'est pas Louis, qui est là, qui va me contredire. Il y a aussi des simples gestes, des choses que l'on peut modifier ou adapter pour qu'on arrive à mieux encadrer et aussi à être beaucoup plus proche de ce que l'on peut faire et aussi de voir que dans nos clubs lors de ces formations de partager et aussi voir les choses qui se passent très bien à côté.
Voilà, ça c'est pour vous dire, de bien travailler votre projet club et de vous faire aider aussi, on est là à vos côtés, District, Ligue, pour vous accompagner dans vos dossiers, les dossiers à monter, les dossiers FAFA, les dossiers de subventions, donc à un moment donné, n'attendez pas d'être en difficulté, que ce soit en perte de licenciés, ou un problème financier, avant de venir nous voir, on est là, on peut discuter, vous le savez très bien. Après votre AG, si vous avez des questions, il ne faudra pas hésiter, on est là et avec les remontées que vous faites, de vos terrains, de vos clubs, de vos problématiques que vous nous faites, on arrive à les faire remonter au niveau du District, au niveau de la Ligue et ensuite au niveau de la Ligue du Football Amateur.
Il faut savoir, il y a des choses, si on veut les faire évoluer, c'est la Ligue du Football Amateur qui s'engage forcément auprès de nos Ligues et nos Districts qui peut faire changer les choses.
On l'a vu sur le statut de l'arbitrage, il y a des choses qui ont changé en votre faveur ; le fait de pouvoir garder votre arbitre 4 ans quand vous l'avez formé, ce sont quand même des choses qui vont dans ce sens et la Ligue a aussi augmenté les frais de mutations et les frais de mutations sur les arbitres qui ont été augmentés ne sont pas pour la Ligue ils sont reversés sur les clubs formateurs au départ.
Donc ce sont des choses qui vont dans le bon sens, mais c'est grâce à vous, c'est grâce à vos remontées alors n'hésitez pas à continuer à le faire, on est à vos côtés, nous notre objectif, c'est qu'on puisse aller autour de vos terrains et voir que le football, notre passion, se passe bien.
Donc la dessus, je ne vais pas être beaucoup plus long, mais en tout cas, n'hésitez pas à nous faire part de vos problématiques et aussi des choses que vous trouvez qui vont mieux , comme tout à l'heure Evelyne en parlait , des licences, je pense que là vous voyez, l'année dernière j'étais là devant vous et je vous disais que l'on avait plus d'un mois et demi de retard, on avait dû prendre des décisions différentes, on vous avait dit que forcément on aurait essayé de faire tout pour changer les choses, parce que aujourd'hui, vous avez vu, il y a des choses même quand vous interrogez , la communication que vous avez, elle essaye d'être un peu plus proactive vis-à-vis de vous. Ce sont vos volontés qui font qu'à un moment donné vous aurez des instances qui seront différentes demain, donc continuez, engagez-vous comme l'a dit **Jean-Louis** dans les commissions, engagez-vous auprès de nous, on manque forcément de personnes mais aussi simplement, c'est pour avoir de la diversité de club. Ne pensez pas que vous êtes un petit club ou un gros club, pensez tout simplement que l'idée que vous pouvez avoir, d'autres la partage mais vous n'avez pas forcément l'envie de la faire remonter mais faites-la remonter et nous on pourra agir en fonction.

MERCI et bonne saison à tous.

Applaudissements

Je vais effectivement donner la parole à **Anthony** qui a tenu le stand arbitrage. Il a quelques mots à vous dire.

Intervention d'Antony :

Bonjour à tous,
Je vous ai proposé un stand arbitrage avec quelques questions, vidéos pour vous mettre un peu en action sur l'arbitrage. Je vous donne donc les 5 lauréats qui gagent un ballon :
Les clubs de **VIMY**, **d'HESDIGNEUIL**, de **CAMBLAIN l'ABBE**, de **VITRY** en **ARTOIS** et de **ROEUX**.
Vous pouvez venir en partant sur le stand d'arbitrage qui était tout au bout pour récupérer votre ballon et je vous rappelle que les formations arbitres sont disponibles encore deux sessions.
Une session avant les vacances de Noel sur le site de LA GAILLETTE à LENS et une dernière session en mars sur un lieu à déterminer.
Je reste disponible si vous avez des questions.
Merci à tous.

Clôture de Mademoiselle BAUDUIN :

Bien, nous voilà parvenus à la fin, au terme de cette Assemblée Générale d'automne.

Alors vous comprendrez, juste avant de clôturer que j'adresse mes premières paroles de clôture à ceux et celles d'entre vous qui, il y a quelques instants, ont été mis à l'honneur, par l'attribution de récompenses. Ces distinctions témoignent de notre reconnaissance et vous récompensent pour votre engagement constant et fort pour notre football.

Alors, je remercie aussi beaucoup la municipalité et le club de **MAROEUIL** pour la mise à disposition de cette superbe salle, nous vous en sommes très reconnaissants. Vraiment, C'est une très très belle salle.
MERCI beaucoup et MERCI à l'ensemble de l'équipe, que soit technique, municipale, du club de **MAROEUIL** pour leur investissement pour cette journée.
MERCI à eux.

Nous venons de le dire, le District Artois est à votre disposition, à votre service, n'hésitez pas à nous appeler, à nous contacter, à nous écrire. Nous sommes là pour travailler ensemble.
Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, vous pouvez également vous rapprocher de vos référents secteur.
Je vous remercie tous d'avoir participé à cette Assemblée Générale et je vous souhaite une belle saison 2022/2023 et vous invite au pot de l'amitié.

MODIFICATIONS aux REGLEMENTS GENERAUX

PRESENTATION REGLEMENTS GENERAUX
ASSEMBLE GENERALE DE GONNEHEM

REGLEMENT INTERIEUR

Article 52
Origine : Comité Directeur du 22 Aout 2022
Application : 1er septembre 2022

Commission des coupes seniors
Par ailleurs elle gère, en coordination avec les autres commissions des coupes, l'ensemble de la compétition jusqu'aux finales.

Commission de structuration et d'accompagnement des clubs
Aide les clubs dans leur structuration en s'appuyant sur le PEF.

Commission de développement du futsal
Agit dans le cadre du développement du futsal en jeunes et chez les féminines.

Commission des nouvelles pratiques et du foot loisirs
Est chargée du développement et de l'organisation des nouvelles pratiques.

Article 193 - Non-paiement des sommes dues
Origine : Comité Directeur
Application : immédiate
Ancien texte
- Le non-paiement par les membres des comités des clubs et/ou par les clubs des sommes dues à la fédération, à la ligue, au district peut entraîner leur radiation. La régularisation des sommes dues au district par les clubs **fait l'objet d'une mise à jour les 31 octobre, 31 mars et 15 mai. Par ailleurs elle** doit intervenir au 31/12 et au 30/6 de chaque saison. Toute somme non régularisée 15 jours après ces dates est majorée de 10%.
- La situation financière des clubs vis-à-vis du district figure sur footclubs qui doit être consulté régulièrement. Le district met en demeure les clubs dont les sommes dues sont majorées de régulariser leur situation et fixe la date à partir de laquelle les rencontres des équipes des clubs concernés sont, dans un premier temps reportées.et transmet le dossier au comité de direction qui fixe la date à partir de laquelle les équipes des clubs concernés sont mises hors compétition
- L'engagement des clubs débiteurs est subordonné au règlement de la dette

Annexe 5 - Barème disciplinaire
Articles 13
Origine : : Comité Directeur du 22 Aout 2022 et Assemblée fédérale du 07/01/23
Application : 1er juillet 2022 et 1er juillet 2023
Pour les chapitres 8 à 13, outre la suspension du licencié en cause, son club s'expose au prononcé d'une ou plusieurs des sanctions prévues à l'article 4.1.1 du barème disciplinaire (retrait de points, mise hors compétition, rétrogradation, interdiction d'accession …)

Annexe 11.1 - Championnats seniors

Article 5

Une équipe B (ou C) ayant gagné son accession en division supérieure ne peut en aucun cas prendre la place de l'équipe A (ou B) rétrogradée. Dans un tel cas cette équipe B (ou C) est elle-même rétrogradée

Article 7

- Les rencontres d'équipes seniors de D1 à la D**4** se jouent le dimanche à 15 heures sauf décision de la commission des championnats ou dérogation accordée dans le respect des règlements, à la demande des clubs.
- **Toutefois pour les rencontres prévues en décembre et en janvier le coup d'envoi est fixé à 14 heures 30.**

Annexe 7.3 - Championnats jeunes

Article 1

Peuvent participer à la compétition U17 les U17, les U16 et les U15 autorisés à pratiquer en catégorie supérieure.

Article 3

Les rencontres se déroulent dans les conditions suivantes :

- U18, U17, U16 : samedi à 15 heures, heure d'hiver (**14 heures 30 en décembre et janvier)** et 16 heures, heure d'été.
- U15, U14 : dimanche à 10 heures.
- Une D5 peut être mise en place en fonction des engagements

Annexe 7.5 - Football d'animation

Origine : Département jeunes

Application immédiate

Article 4

Toutes les personnes figurant sur la feuille de match doivent être **présentes et** qualifiées à la date du match. **La vérification des identités est obligatoire et doit être effectuée avant la rencontre. Suite aux nombreux incidents rencontrés, la pause coatching est préconisée dans le but de calmer les esprits**

Article 6.2

- Les rencontres des groupes **A et B de** ~~**D1**participant à l'accession en championnat de ligue~~ sont dirigées par des arbitres officiels.
- **La qualification pour participer au championnat de ligue U14 de la saison suivante est établie selon le cahier des charges de la ligue sur l'ensemble des 7 districts de la ligue (36 équipes retenues).**

Annexe 7.7 - Championnat FUTSAL

Origine : Commission Futsal

Application immédiate

Article 5

La durée des matchs est fixée à deux périodes de **20** mn **de jeu effectif avec utilisation obligatoire du chronométrage électronique. En cas de défaillance de ce dernier avant le début de la rencontre** celle-ci se dispute en 2 périodes de **25** minutes

Annexe 11A - Règlement des coupes

Origine : Comité Directeur du 22 Aout 2022

Application : immédiate

Article 2

A partir des quarts de finales **Un tirage au sort public de l'ensemble des coupes est organisé à l'initiative du Comité Directeur qui délègue au président de la Commission des coupes seniors la gestion de la suite des compétitions en accord avec les présidents des différentes commissions des coupes**. Les lieux des finales sont soumis au Comité Directeur du District après visite des installations.

Article 6

- Les rencontres se déroulent pour chaque catégorie, aux jours et heures fixés **lors du tirage au sort.** Les rencontres se jouant un jour férié sont fixées à 10h00 pour les féminines, horaire des matchs de championnat pour les équipes de jeunes et FUTSAL.
- **A partir des quarts de finale les équipes B (ou C)** ont l'obligation d'inscrire sur la feuille de match au moins sept joueurs figurant sur la feuille de match de la dernière rencontre disputée par l'équipe concernée. Le non-respect de cette clause entraine la perte du match si des réserves sont déposées.

Annexe 11H - Tirage filmé des coupes

Origine : Assemblée générale du 22 Octobre 2022

Application immédiate

Article 3 - Règles de base

Coupe de France : Tirage intégral

Le premier tiré au sort reçoit sauf

S'il y a 2 niveaux d'écart ou plus auquel cas la rencontre est inversée

S'il a reçu au tour précédent et que son adversaire s'est déplacé auquel cas la rencontre est inversée sauf s'il y a 2 niveaux ou plus d'écart

Coupe d'Artois seniors : tirage intégral

Inversion à partir de 2 niveaux d'écart

Coupe Gambardella

L'équipe de niveau inférieur reçoit

Annexe 12 - Challenge du comportement sportif

Origine : Commission éthique ; réunion du 25 Aout 2022

Application immédiate

Article 12 - Dispositif d'avant match (succède au protocole Artois)

- Sont concernées les équipes seniors disputant les championnats de D1 à D4.
- Chaque club recevant à l'occasion de chaque rencontre de championnat est chargé de présenter à l'arbitre de la rencontre la fiche de liaison téléchargeable sur le site du district.
- Le nom des participants est indiqué par l'arbitre.
- Le déroulement du dispositif est défini dans l'affichette que chaque club concerné doit afficher.
- La fiche de liaison est à adresser au district dans les 24 heures suivant la rencontre.

Par ailleurs toute l'annexe est rééditée

Annexe 17 - Changement de terrain

Origine : Mise à jour

Application immédiate

Article 2

Tous les terrains appelés à recevoir une rencontre de compétition officielle doivent être classés.

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Article 34

Origine : Assemblée fédérale du 7 janvier 2023
Application : 1er Juillet 2023
Détention simultanée, conformément à l'article 29 du statut de l'arbitrage d'une licence « arbitre de district » et d'une licence joueur dans le club de son choix

Article 36 - Catégories d'âge

Origine : Mise à jour annuelle
Application : 1er Juillet 2023

Article 41 - Contre indication

Origine : Assemblée fédérale du 7 janvier 2023
Application : 1er Juillet 2023
La pratique du football et de l'arbitrage par un licencié porteur d'un système électronique cardiaque implanté (défibrillateur ou stimulateur cardiaque) peut être autorisée au cas par cas sur décision de la commission médicale fédérale.

Article 127 - Mixité

Origine : Assemblée fédérale du 7 janvier 2023
Application : 1er Juillet 2023
- Les joueuses U6F à U15F peuvent évoluer dans les compétitions masculines de leur catégorie d'âge et, uniquement dans les compétitions de ligue et de district, dans la catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur. En outre, les joueuses U16F peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.
- **En outre, jusqu'en compétition masculine U15 au maximum, les joueuses peuvent évoluer en mixité avec des garçons de la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la leur.**
- **A titre d'exemple dans une compétition masculine dont la catégorie d'âge la plus élevée est U15, sont autorisées à participer sans limitation les joueuses U16F, U15F et U14F.**
- Par ailleurs les équipes féminines U15F, peuvent participer aux compétitions régionales ou de district masculines U13, U14 ou U15 à 11 ou à 8 après accord du conseil de ligue ou du comité directeur du district, après avis de l'équipe technique régionale.

TEXTES FEDERAUX SOUS RESERVE

Article 13 - Régime d'Assurance

La FFF informe ses licenciés de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques.

Article 54 - Refus d'établissement de licence (sous réserve de vote favorable lors de l'Assemblée Générale fédérale)

Le texte ancien est abrogé et remplacé par un texte garantissant la protection de l'intégrité physique et morale des licenciés (article 85 des RG FFF)

Article 60 Bis - Restrictions applicables au changement de club des jeunes

Sous réserve de l'adoption par l'assemblée fédérale

- Tout changement de club est interdit pour les joueurs et joueuses U6 à U15 et U6F à U15F sauf pour un club appartenant au département
- **Ou pour une joueuse signant une convention de formation dans un club disposant d'un centre de formation agréé de football féminin dans la limite de 6 joueuses par club et par saison.**

§7 Mutations internationales

Nouvel article 60 Quater

Origine : Assemblée Fédérale du 7 janvier 2023

Application : 1er juillet 2023

- Points 1 à 9c de l'article 106 des Règlements Généraux FFF sans changement.
- Lorsqu'un joueur est autorisé, temporairement du moins, dans le pays d'accueil et/ou est reconnu entant que personne vulnérable nécessitant la protection du pays d'accueil après avoir fui son pays d'origine (ou son pays d'accueil précédent) pour des raisons humanitaires, sans ses parents pour une des raisons suivantes :

-Sa vie ou sa liberté est menacée du fait de sa religion, ethnie, nationalité, groupe social, ou opinion politique ou toute autre circonstance dans laquelle sa survie est sérieusement menacée

- **Si le mineur est formellement reconnu en tant que réfugié, ou personne protégée il peut être enregistré auprès d'un club professionnel ou amateur. Il n'y a pas de restrictions vis-à-vis du nombre de transferts nationaux ultérieurs dont le mineur peut faire l'objet avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.**
- **Si le mineur a été formellement reconnu en tant que demandeur d'asile ou personne vulnérable par l'autorité étatique compétente, conformément aux dispositions ci-avant, il ne peut être enregistré qu'auprès d'un club amateur. Le mineur peut faire l'objet d'un transfert national ultérieur, mais il ne peut être enregistré auprès d'un club professionnel avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans**

VŒUX

VŒU N°1
COMITÉ DIRECTEUR

Article 193 des Règlements Généraux

La mise à jour des comptes sera exigée au 15 Octobre, au 31 décembre avec majoration de 10 %, au 31 mars, au 15 mai et au 30 juin avec lors de cette échéance le blocage des demandes de licences.
Dans chaque cas il sera demandé aux clubs de régulariser sous 10 jours au risque en cas de non-paiement de remise des matchs pendant 2 week-end, puis de mise hors compétition.

Application immédiate

VŒU N°2
COMMISSION DES COMPÉTITIONS FÉMININES

Pour correspondre aux normes actuelles, la commission souhaite passer le championnat de seniors à 7 à seniors à 8.

Application saison 2023/2024

VŒU N°3
COMMISSION DES COMPÉTITIONS VÉTÉRANS

Pour correspondre aux normes actuelles, la commission souhaite passer le championnat vétérans foot loisirs à 7 en vétérans foot loisirs à 8.

Application saison 2023/2024

VŒU N°4
COMMISSION DES COMPÉTITIONS JEUNES

Annexe 7.3, article 7, point 7.1

Pour l'accession en U18 R2 la priorité est accordée au 1er de U17 D1 ; en cas de refus ou d'impossibilité d'accession, il sera fait appel dans l'ordre de classement au 4 premiers de U18 D1.

Application saison 2023/2024

VŒU N°5
COMMISSION DES COMPÉTITIONS JEUNES

Annexe 7.3, article 7, point 7.2 Composition des groupes à partir du niveau 1

- S'il y a moins de 28 équipes terminant le brassage : les 4 derniers sont remplacés par les 4 Premiers du niveau 2.
- S'il y a entre 29 et 32 équipes terminant le brassage : les 23ème et 24ème sont remplacés par les 2 premiers de niveau 2.
- S'il y a plus de 32 équipes terminant le brassage : les équipes classées à partir de la 33ème Place évolueront en D4.

Application saison 2023/2024

VŒU N°6
COMMISSION DES COMPÉTITIONS JEUNES

Annexe 7.3, article 6.4

La commission peut être amenée à déroger à la règle du classement de l'échiquier pour respecter, autant que faire se peut, l'alternance entre les matchs à domicile et les matchs à l'extérieur.

Application 2023/2024

VŒU N°7
COMMISSION DES COMPÉTITIONS FUTSAL

Le respect des dispositions réglementaires est susceptible de mettre en place, sans solution d'adaptation des groupes de D2 et par répercussion de D3 avec un nombre restreint d'équipes.

Le vœu vise à supprimer le D3 et à mettre en place une seule D2 jusqu'à 12 engagés et 2 groupes au-delà.

Toutes les autres dispositions réglementaires restant applicables.

Application immédiate

VŒU N°8
FC LILLERS

Annexe 11

Les clubs qui disposent d'un terrain synthétique sont constamment sollicitées durant la période hivernale pour mettre à disposition leur terrain et on leur interdit la possibilité de candidater pour recevoir une finale.

Nous souhaitons que les finales puissent se dérouler sur un terrain synthétique.

Application saison 2023/2024

VŒU N°9
FC LILLERS

Nous souhaitons que toutes les équipes finalistes reçoivent un ballon et un jeu de maillots.

Application saison 2023/2024

VŒU N°10
FC LILLERS

Coupes jeunes

Nous souhaitons qu'à l'issue des brassages les équipes de niveau 1 reversées en niveau 3 puissent participer aux coupes Lebas et Pouilly.

Application saison 2023/2024

VŒU N°11
FC LILLERS, US GONNEHEM

Règlements Généraux - Article 92

Serait-il possible de ne plus prendre les 5€ lorsque nous demandons une modification dans footclubs

Les frais de droits de dérogation ne devraient pas être appliqués quand les demandes sont de bon sens tel que plusieurs matchs en même temps.

Application saison 2023/2024

NOMINATION d'un COMMISSAIRE AUX COMPTES

1ère résolution

Nomination comme commissaire aux comptes la société IN EXTENSO NORD AUDIT pour une durée de 6 ans en remplacement de M FROISSART dont le mandat a expiré soit sur les comptes clos du 30 juin 2023 au 30 juin 2028.

2ème résolution

La structure IN EXTINSO NORD AUDIT étant une société avec plusieurs associés nous ne sommes plus dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléants.

3ème résolution

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.